20230113024479

Easyfairs Nordic AB
556314-1091

Årsredovisning

för räkenskapsåret 2021-07-01 - 2022-06-30

Styrelsen och verkställande direktören för Easyfairs Nordic AB avger härmed följande årsredovisning.

Innehåll	Sida
Förvaltningsberättelse	2
Resultaträkning	5
Balansräkning	6
Rapport över förändringar i eget kapital	8
Kassaflödesanalys	9
Tilläggsupplysningar	
Noter	10

Styrelsens säte: Stockholm
Företagets redovisningsvaluta: Svenska kronor (SEK).

Undertecknad styrelseledamot i Easyfairs Nordic AB intygar härmed, dels att denna kopia av årsredovisningen överensstämmer med originalet, dels att resultat- och balansräkning fastställts på årsstämma den 2022. Stämman beslöt tillika godkänna styrelsens förslag till vinstdisposition.

Göteborg den 28/11 2022

Joachim Warnberg

Easyfairs Nordic AB
556314-1091

20230113024B0

Årsredovisning

för räkenskapsåret 2021-07-01 - 2022-06-30

Styrelsen och verkställande direktören för Easyfairs Nordic AB avger härmed följande årsredovisning.

Innehåll	Sida
Förvaltningsberättelse	2
Resultaträkning	5
Balansräkning	6
Rapport över förändringar i eget kapital	8
Kassaflödesanalys	9
Tilläggsupplysningar	
Noter	10

Styrelsens säte: Stockholm
Företagets redovisningsvaluta: Svenska kronor (SEK).

Jag intygar att denna kopia stämmer med originalet.

Anette Andersson

20230113024B1

Förvaltningsberättelse

Årsredovisningen är upprättad i svenska kronor, SEK.

Information om verksamheten

Bolaget arrangerar tids- och kostnadseffektiva fackmässor inom ett 10-tal branscher. Easyfairs Nordic AB har etablerat en tydlig position på marknaden genom att framgångsrikt genomföra nischade mässor i begränsad storlek och leverera rätt besökare till våra utställande företag. Easyfairs Nordic AB förhyr och driver Kistamässan och Malmömässan. Bolaget är verksamt med mässor i Sverige och Finland.

Väsentliga händelser under räkenskapsåret

Bolaget har till viss del varit begränsat då mötesrestriktioner fortfarande varit aktuella under delar av verksamhetsåret. 5 event har flyttats från verksamhetsåret till nästa verksamhetsår. De event som bolaget har genomfört har gjort så med goda resultat, vilket talar för att besökare och utställare i eventbranschen är redo att mötas igen. Organisationen växer sakta tillbaka för att möta behovet av planering och genomförande av mässor kommande år. Bolaget har under året gått från 38 tillsvidareanställda till 59.
Bolaget har sökt och erhållit omställningsstöd och evenemangsstöd för räkenskapsåret med 17 662 300 SEK för perioden sept 2021 samt perioden jan till feb 2022, vilket har intäktsfört under året.
Bolaget har under verksamhetsåret mottagit 63 000 000 SEK i aktieägartillskott från moderbolaget Easyfairs International SA.

Väsentliga händelser efter räkenskapsårets slut

Bolaget har efter räkenskapsårets slut förvärvat 50% av bolaget PLain Expo som äger och driver Nya Malmö Mäss-service AB, ett bolag som i huvudsak bygger montrar på Malmömässan. Förvärvet möjliggör ett tätare samarbete mellan bolagen vilket i sin tur förväntas resultera i kvalitetsvinster såväl som ytterligare tillväxt.

Förväntad framtida utveckling samt risker och osäkerhetsfaktorer

Bolaget ser positivt på framtiden och har under året efter pandemin fått bekräftelse på att det finns stor efterfrågan på att mötas igen fysiskt på mässor och event.
Risker relaterar primärt till den alltmer osäkra ekonomiska utvecklingen i de nordiska länderna. En lågkonjunktur med vikande investeringsnivåer och hög inflation i kombination med skenande elpriser kan potentiellt slå hårt mot mässindustrin. Utöver den allmänna ekonomiska utvecklingen utgör även tillgång på kritisk kompetens en potentiell begränsning för hur snabbt bolaget kan växa sin verksamhet.

Koncernen

Planen för att starta upp verksamheten i september 2021 har gått enligt plan. Situationen från pandemin har förbättrats sedan sommaren 2021 och anordnandet av evenemang har varit tillåtet i de allra flesta länder där koncernen är närvarande under större delen av året 2021-2022. Likviditetsutvecklingen under åren 2021-2022 är bättre än de ursprungliga prognoserna i den finansiella planen.

20230113024B2

Ägarförhållanden
Bolaget är ett helägt dotterbolag till Easyfairs International SA, 629.912.852 med säte i Bryssel.

Flerårsöversikt*	**2021/22**	**2020/21**	**2019/20**	**2018/19**
Nettoomsättning (tkr)	128 417	27 147	190 210	138 560
Resultat efter finansiella poster (tkr)	-53 799	-100 363	-100 523	-3 654
Avkastning på eget kapital (%)	neg	neg	neg	neg
Balansomslutning (tkr)	175 758	153 094	171 975	170 341
Soliditet (%)	9,2%	3,0%	3,3%	31,5%
Antal anställda	52	95	145	81

Förslag till resultatdisposition
Styrelsen föreslår att till förfogande stående medel

Balanserat resultat	67 504 264
Årets resultat	-51 401 378
	16 102 886
disponeras så att	
i ny räkning överföres	16 102 886
	16 102 886

20230113024B3

Resultaträkning

	Not	2021-07-01 -2022-06-30	2020-07-01 -2021-06-30
Nettoomsättning	2	128 417 024	27 146 875
Övriga rörelseintäkter		19 093 709	41 464 285
		147 510 733	**68 611 160**
Rörelsens kostnader			
Övriga externa kostnader	3,4	-112 947 223	-59 905 422
Personalkostnader	5	-52 590 704	-84 986 200
Avskrivningar och nedskrivningar (samt återföring därav) av materiella och immateriella anläggningstillgångar		-21 564 102	-22 994 917
		-187 102 029	**-167 886 538**
Rörelseresultat	6	**-39 591 296**	**-99 275 378**
Resultat från finansiella poster			
Resultat från försäljning/utrangering av anläggningstillgångar		0	-10 637 077
Övriga ränteintäkter och liknande resultatposter	7	2 955 100	5 133 858
Räntekostnader och liknande resultatposter	8	-17 162 618	-5 584 005
		-14 207 518	**-11 087 225**
Resultat efter finansiella poster		**-53 798 814**	**-110 362 602**
Bokslutsdispositioner	9	2 397 436	-637 281
Resultat före skatt		**-51 401 378**	**-110 999 883**
Skatt på årets resultat	10	0	0
Årets resultat		**-51 401 378**	**-110 999 883**

20230113024484

Balansräkning

	Not	2022-06-30	2021-06-30
TILLGÅNGAR			
Anläggningstillgångar			
Immateriella anläggningstillgångar			
Varumärken samt liknande rättigheter	11	11 176 891	20 709 692
Goodwill	12	0	5 353 970
		11 176 891	**26 063 662**
Materiella anläggningstillgångar			
Inventarier, verktyg och installationer	13	41 055 868	46 279 422
		41 055 868	**46 279 422**
Finansiella anläggningstillgångar			
Andelar i koncernföretag	14,15	358 619	358 619
Andelar i intresseföretag och gemensamt styrda företag	17	1 600 000	1 600 000
		1 958 619	**1 958 619**
Summa anläggningstillgångar		**54 191 378**	**74 301 703**
Omsättningstillgångar			
Varulager m.m.			
Råvaror och förnödenheter		0	0
		0	**0**
Kortfristiga fordringar			
Kundfordringar		44 539 641	31 792 330
Fordringar hos koncernföretag	16	53 755 240	0
Fordringar hos intresseföretag och gemensamt styrda företag		0	350 000
Aktuell skattefordran		356 650	127 629
Övriga fordringar		704 613	1 786 475
Förutbetalda kostnader och upplupna intäkter	19	17 387 920	25 075 231
		116 744 064	**59 131 664**
Kortfristiga placeringar	24	154 000	154 000
Kassa och bank	23	4 668 160	3 786 491
Summa omsättningstillgångar		**121 566 224**	**63 072 155**
SUMMA TILLGÅNGAR		**175 757 602**	**137 373 858**

20230113024B5

Balansräkning

	Not	2022-06-30	2021-06-30
EGET KAPITAL OCH SKULDER			
Eget kapital			
Bundet eget kapital			
Aktiekapital		100 000	100 000
Reservfond		1 400	1 400
		101 400	**101 400**
Fritt eget kapital			
Balanserat resultat		67 504 263	115 504 147
Årets resultat		-51 401 379	-110 999 883
		16 102 884	**4 504 264**
Summa eget kapital		**16 204 284**	**4 605 664**
Avsättningar			
Uppskjuten skatteskuld		9 154 573	11 552 009
		9 154 573	**11 552 009**
Långfristiga skulder			
Skulder till kreditinstitut	20	263 750	2 719 250
		263 750	**2 719 250**
Kortfristiga skulder			
Skulder till kreditinstitut		2 455 500	1 924 000
Förskott från kunder	18	66 019 107	50 364 048
Leverantörsskulder		10 237 588	9 930 942
Skulder till koncernföretag	16	0	3 463 031
Aktuella skatteskulder		0	0
Övriga skulder		49 048 639	39 324 313
Upplupna kostnader och förutbetalda intäkter	22	22 374 161	13 490 603
		150 134 995	**118 496 936**
SUMMA EGET KAPITAL OCH SKULDER		175 757 602	137 373 859

20230113024B5

Rapport över förändringar i eget kapital

Under året har bolagets egna kapital påverkats av ett erhållet aktieägartillskott på 63 000 000 kr. Tillsammans med årets resultat och ingående balans per 2021-07-01 visar det egna kapitalet 16 204 284 kr varav 16 102 886 kr är fritt eget kapital.

	Bundet eget kapital		*Fritt eget kapital*	
	Aktie-kapital	Reservfond	Balanserat resultat	Årets resultat
Ingående balans 2020-07-01	100 000	1 400	106 126 129	-100 621 982
Omföring resultat föregående år	0	0	-100 621 982	100 621 982
Erhållet aktieägartillskott	0	0	110 000 000	0
Fusionsresultat	0	0	0	0
Årets resultat	0	0	0	-110 999 883
Utgående balans 2021-06-30	**100 000**	**1 400**	**115 504 147**	**-110 999 883**
Omföring resultat föregående år	0	0	-110 999 883	110 999 883
Erhållet aktieägartillskott	0	0	63 000 000	0
Årets resultat	0	0	0	-51 401 378
Utgående balans 2022-06-30	**100 000**	**1 400**	**67 504 264**	**-51 401 378**

	2022-06-30	***2021-06-30***
Erhållna villkorade aktieägartillskott ingående i balanserat resultat	238 492 725	175 492 725

20230113002487

Kassaflödesanalys

	Not	2021-07-01 -2022-06-30	2020-07-01 -2021-06-30
Den löpande verksamheten			
Rörelseresultat		-39 591 296	-99 275 378
Justeringar för poster som inte ingår i kassaflödet m.m.	27	21 564 102	22 994 917
		-18 027 194	**-76 280 461**
Erhållen ränta		2 967 300	5 133 858
Erlagd ränta		-17 162 618	-5 584 005
Kassaflöde från den löpande verksamheten före förändringar av rörelsekapital		**-32 222 512**	**-76 730 609**
Förändringar i rörelsekapital			
Förändring av kundfordringar		-12 747 310	-4 757 000
Förändring av kortfristiga fordringar		-49 734 499	-13 573 758
Förändring av leverantörsskulder		306 646	-2 163 410
Förändring av kortfristiga skulder		35 669 324	-15 717 730
Kassaflöde från den löpande verksamheten		**-58 728 351**	**-112 942 506**
Investeringsverksamheten			
Förvärv av andelar i intresse/dotterföretag		0	0
Förvärv av materiella anläggningstillgångar		-1 453 780	0
Avyttring av materiella anläggningstillgångar		0	5 436 546
Kassaflöde från investeringsverksamheten		**-1 453 780**	**5 436 546**
Finansieringsverksamheten			
Erhållna aktieägartillskott		63 000 000	110 000 000
Lämnade koncernbidrag		0	-637 281
Upptagna lån		0	0
Amortering av lån		-1 924 000	0
Kassaflöde från finansieringsverksamheten		**61 076 000**	**109 362 719**
Årets kassaflöde		**893 869**	**1 856 759**
Likvida medel vid årets början		**3 786 491**	**1 929 732**
Likvida medel vid årets slut	23	**4 668 160**	**3 786 491**

20230113092488

Noter

Not 1 Redovisningsprinciper m.m.

Allmänna redovisningsprinciper
Årsredovisningen är upprättad i enlighet med årsredovisningslagen och BFNAR 2012:1 Årsredovisning och koncernredovisning (K3).

Redovisningsprinciperna är oförändrade jämfört med föregående år.

Leasingavtal
Samtliga leasingavtal där företaget är leasetagare redovisas som operationell leasing (hyresavtal), oavsett om avtalen är finansiella eller operationella. Leasingavgiften redovisas som en kostnad linjärt över hyresperioden.

Ersättningar till anställda
Kortfristiga ersättningar
Kortfristiga ersättningar utgörs av lön, sociala avgifter, betald semester, betald sjukfrånvaro, sjukvård och bonus. Kortfristiga ersättningar redovisas som en kostnad och en skuld då det finns en legal eller informell förpliktelse att betala ut en ersättning.

Pensioner
Bolaget har endast avgiftsbestämda planer vilket inebär att bolaget betalar fastställda avgifter till ett annat företag, normalt ett försäkringsbolag, och har inte längre någon förpliktelse till den anställde när avgifterna är betalda.

Inkomstskatter
Aktuella skatter värderas utifrån de skattesatser och skatteregler som gäller på balansdagen. Uppskjutna skatter värderas utifrån de skattesatser och skatteregler som är beslutade för balansdagen.

Uppskjuten skattefordran avseende underskottsavdrag eller andra framtida skattemässiga avdrag resovisas i den utsträckning det är sannolikt att avdraget kan avräknas mot överskott vid framtida beskattning.

Fordringar och skulder nettoredovisas endast när det finns en legal rätt till kvittning.

Aktuell skatt, liksom förändringen av uppskjuten skatt, redovisas i resultaträkningen om inte skatten är hänförlig till en händelse eller transaktion som redovisas direkt mot eget kapital. I sådana fall redovisas även skatteeffekten i eget kapital.

Immateriella anläggningstillgångar
Immateriella anläggningstillgångar redovisas till anskaffningsvärde minskat med ackumulerade avskrivningar. Utgifter för förvärvade koncessioner, patent, licenser och varumärken balanseras och skrivs av linjärt över dess avtalsreglerade nyttjandetid.

Följande avskrivningstider tillämpas:

Goodwill	10 år
Varumärke	10 år

Materiella anläggningstillgångar
Materiella anläggningstillgångar redovisas till anskaffningsvärde minskat med avskrivningar. Utgifer för förbättringar av tillgångars prestanda, utöver ursprunglig nivå, ökar tillgångens redovisade värde. Utgifter för reparation och underhåll redovisas som kostnader.

Materiella anläggningstillgångar skrivs av systematiskt över tillgångens bedömda nyttjandeperiod. Linjär avskrivningsmetod används för samtliga typer av materiella tillgångar. Följande avskrivningastider tillämpas:

Inventarier, verktyg och installationer	3-5 år
Fastighetsnära inventarier och installationer	15-20 år

Finansiella anläggningstillgångar
Finansiella anläggningstillgångar som är avsedda för långsiktigt innehav redovisas till anskaffningsvärde. Har en finansiell anläggningstillgång på balansdagen ett lägre värde än det bokförda värdet, skrivs tillgången ner till detta lägre värde om det kan antas att värdenedgången är bestående.

20230113024B9

Finansiella instrument
Finansiella instrument som redovisas i balansräkningen inkluderar värdepapper, kundfordringar och övriga fordringar, kortfristiga placeringar och leverantörsskulder. Instrumenten redovisas i balansräkningen när Easyfairs Nordic AB blir part i instrumentets avtalsmässiga villkor. Finansiella tillgångar tas bort från balansräkningen när rätten att erhålla kassaflöden från instrumenten har löpt ut eller överförts och Easyfairs Nordic AB har överfört i stort sett alla risker och förmåner som är förknippade med äganderätten. Finansiella skulder tas bort från balansräkningen när förpliktelsen har reglerats eller på annat sätt upphört.

Kundfordringar och övriga fordringar
Fordringar med förfallodag mer än 12 månader efter balansdagen redovisas som anläggningstillgångar, övriga som omsättningstillgångar. Fordringar upptas till det belopp som efter individuell prövning beräknas bli betalt.

Kortfristiga placeringar
Värdepapper som är anskaffade med avsikt att innehas kortsiktigt redovisas inledningsvis till anskaffningsvärde och i efterföljande värderingar i enlighet med lägsta värdets princip till det lägsta av anskaffningsvärde och marknadsvärde.

Nedskrivningsprövning av finansiella anläggningstillgångar
Vid varje balansdag bedömer Easyfairs Nordic AB om det finns någon indikation på nedskrivningsbehov i någon av de finansiella anläggningstillgångarna. Neskrivning sker om värdenedgången bedöms vara bestående. Nedskrivning redovisas i resultaträkningsposten Resultat från övriga värdepapper och fordringar som är anläggningstillgångar. Nedskrivningsbehovet prövas individuellt för aktier och andelar och övriga enskilda finansiella anläggningstillgångar som är väsentliga.

Avsättningar
En avsättning görs i balansräkningen när företaget har en legal eller informell förpliktelse till följd av en inträffad händelse, det är troligt att ett utflöde av resurser kommer krävas och att en tillförlitlig uppskattning av beloppet kan göras.

Kassaflödesanalys
Kassaflödesanalysen upprättas enligt indirekt metod. Det redovisade kassaflödet omfattar endast transaktioner som medför in- och utbetalningar.

Eget kapital
Eget kapital delas in i bundet och fritt kapital, i enlighet med ÅRLs indelning.

Obeskattade reserver
Obeskattade reserver redovisas med bruttobelopp i balansräkningen, inklusive den uppskjutna skatteskuld som är hänförlig till reserven.

Bokslutsdispositioner
Förändringen av obeskattade reserver och överavskrivningar redovisas som bokslutsdispositioner i resultaträkningen.

Aktier och andelar i dotterföretag
Aktier och andelar i dotterföretag redovisas till anskaffningsvärde efter avdrag för eventuella nedskrivningar. I anskaffningsvärdet ingår köpeskillingen som erlagts för aktierna samt förvärvskostnader. Eventuella kapitaltillskott läggs till anskaffningsvärdet när de uppkommer. Utdelning från dotterföretag redovisas som intäkt.

20230113024900

Nyckeltalsdefinitioner
Nettoomsättning
Rörelsens huvudintäkter, fakturerade kostnader, sidointäkter samt intäktskorrigeringar.

Resultat efter finansiella poster
Resultat efter finansiella intäkter och kostnader men före bokslutsdispositioner och skatter.

Antal anställda
Medelantal anställda under räkenskapsåret.

Soliditet (%)
Justerat eget kapital (eget kapital och obeskattade reserver med avdrag för uppskjuten skatt) i procent av balansomslutningen.

Avkastning på totalt kapital (%)
Röresleresultat plus finansiella intäkter i procent av balansomslutningen.

Avkastning på eget kapital (%)
Resultat efter finansiella poster i procent av justerat eget kapital (eget kapital och obeskattade reserver med avdrag för uppskjuten skatt).

Uppskattningar och bedömningar
Easyfairs Nordic AB gör uppskattningar och bedömningar om framtiden. De uppskattningar för redovisningsändamål som blir följden av dessa kommer, definitionsmässigt, sällan att motsvara det verkliga resultatet. De uppskattningar och antaganden som innebär en betydande risk för väsentliga justeringar i redovisade värden för tillgångar och skulder under nästkommande år behandlas i huvuddrag nedan.

20230113024491

Not 2 Nettoomsättningens fördelning

Nettoomsättningen fördelar sig på geografiska marknader enligt följande:

	2021/22	2020/21
Sverige	123 200 946	27 642 937
Finland	0	-496 062
Norge	0	0
Danmark	5 216 078	0
	128 417 024	**27 146 875**

Not 3 Arvode till revisorer

	2021/22	2020/21
BDO Sweden AB		
Revisionsuppdraget	250 000	0
	250 000	**0**
Ernst & Young AB		
Revisionsuppdraget		478 377
Annan revisionsverksamhet	214 910	411 441
	214 910	**889 818**
PwC		
Revisionsuppdraget Finland	62 045	54 000
Övriga tjänster	65 213	145 275
	127 258	**199 275**

Not 4 Leasingavtal - leasetagare

Operationell leasing

	2021/22	2020/21
Kostnadsförda leasingavgifter avseende operationella leasingavtal	46 221 280	29 199 130
Framtida minimileaseavgifter avseende ej uppsägningsbara operationella leasingavtal		
Ska betalas inom 1 år	45 339 651	46 287 957
Ska betalas inom 1-5 år	185 677 004	184 513 371
Ska betalas senare än 5 år	385 300 523	379 512 620
	616 317 178	**610 313 948**

20230113024492

Not 5 Anställda och personalkostnader

Medelantalet anställda

	2021/22	2020/21
Män	14	31
Kvinnor	38	64
	52	**95**

	2021/22 Antal anställda	Varav män	2020/21 Antal anställda	Varav män
Sverige	50	27%	92	32%
Finland	2	0%	3	0%
	52	**33%**	**95**	**33%**

	2021/22	2020/21
Löner och andra ersättningar		
Styrelse och verkställande direktör	1 602 766	1 493 435
Övriga anställda	34 281 848	45 962 433
	35 884 614	**47 455 868**
Tantiem till styrelse och verkställande direktör ingår med	759 000	-38 000
Pensions- och övriga sociala kostnader		
Pensionskostnader för styrelse och verkställande direktör	731 062	475 740
Pensionskostnader för övriga anställda	4 987 459	4 631 921
Övriga sociala kostnader enligt lag och avtal	12 623 632	16 203 548
	18 342 153	**21 311 209**

	2022-06-30	2021-06-30
Utestående pensionsförpliktelser till styrelse och verkställande direktör	0	0
Könsfördelning bland ledande befattningshavare		
Andel kvinnor i styrelsen	0%	0%
Andel män i styrelsen	100%	100%
Andel kvinnor bland övriga ledande befattningshavare	0%	0%
Andel män bland övriga ledande befattningshavare	100%	100%

Not 6 Inköp och försäljning mellan koncernföretag

	2021/22	2020/21
Andel av årets totala inköp som skett från andra företag inom koncernen	11%	11%
Andel av årets totala försäljning som skett till andra företag inom koncernen	0%	0%

20230113102493

Not 7 Övriga ränteintäkter och liknande resultatposter

	2021/22	2020/21
Ränteintäkter från koncernföretag	2 945 777	786 182
Övriga ränteintäkter	9 323	2 601
Kursdifferenser	0	4 250 327
Resultat vid avyttringar	12 200	94 748
	2 967 300	**5 133 858**

Not 8 Räntekostnader och liknande resultatposter

	2021/22	2020/21
Räntekostnader till koncernföretag	-5 341 467	-4 958 339
Övriga räntekostnader	-1 915 865	-625 667
Kursdifferenser	-9 905 286	0
Övriga finansiella kostnader	0	0
	-17 162 618	**-5 584 005**

Not 9 Bokslutsdispositioner

	2021/22	2020/21
Lämnat koncernbidrag	0	-637 281
	0	**-637 281**

Not 10 Skatt på årets resultat

	2021/22	2020/21
Förändring av uppskjuten skatt avseende temporära skillnader	0	0
Redovisat resultat före skatt	**-51 401 379**	**-110 999 883**
Skatt på redovisat resultat enligt gällande skattesats (20,6 %, f.g. år 21,4%):	10 588 684	23 753 975
Skatteeffekt av:		
Effekt av ej uppbokad skatt på underskottsavdrag	-10 588 684	-23 753 975
Uppskjuten skatt avseende temporära skillnader	0	0
Redovisad skatt	**0**	**0**

Not 11 Koncessioner, patent, licenser, varumärken samt liknande rättigheter

	2022-06-30	2021-06-30
Ingående anskaffningsvärden	60 183 365	60 183 365
Genom Fusion Ingående anskaffningsvärden	0	0
Årets anskaffningar	0	0
Försäljningar/utrangeringar	0	0
Utgående ackumulerade anskaffningsvärden	**60 183 365**	**60 183 365**
Ingående avskrivningar	-39 473 673	-30 658 254
Genom fusion ingående avskrivningar	0	0
Försäljningar/utrangeringar	0	-24 982
Årets avskrivningar	-9 532 800	-8 790 437
Utgående ackumulerade avskrivningar	**-49 006 473**	**-39 473 673**
Utgående redovisat värde	**11 176 892**	**20 709 692**

20230113024944

Not 12 Goodwill

	2022-06-30	2021-06-30
Ingående anskaffningsvärden	21 415 829	21 415 829
Genom Fusion ingående anskaffningsvärden	0	0
Utgående ackumulerade anskaffningsvärden	**21 415 829**	**21 415 829**
Ingående avskrivningar	-10 707 906	-10 707 906
Genom Fusion ingående avskrivningar	0	0
Årets avskrivningar	0	0
Utgående ackumulerade avskrivningar	**-10 707 906**	**-10 707 906**
Ingående nedskrivningar	-5 353 953	0
Årets nedskrivningar	-5 353 970	-5 353 953
Utgående ackumulerade nedskrivningar	**-10 707 923**	**-5 353 953**
Utgående redovisat värde	**0**	**5 353 970**

Not 13 Inventarier, verktyg och installationer

	2022-06-30	2021-06-30
Ingående anskaffningsvärden	114 385 853	133 589 166
Genom Fusion ingående anskaffningsvärden	0	0
Årets anskaffningar	1 453 782	0
Försäljningar/utrangeringar	0	-19 203 313
Utgående ackumulerade anskaffningsvärden	**115 839 635**	**114 385 853**
Ingående avskrivningar	-68 106 434	-62 410 577
Genom fusion ingående avskrivningar	0	0
Försäljningar/utrangeringar	0	3 154 672
Årets avskrivningar	-6 677 333	-8 850 529
Utgående ackumulerade avskrivningar	**-74 783 767**	**-68 106 434**
Utgående redovisat värde	**41 055 868**	**46 279 419**

Not 14 Andelar i koncernföretag

	2022-06-30	2021-06-30
Ingående anskaffningsvärden	5 050 000	5 050 000
Genom fusion	0	0
Utgående ackumulerade anskaffningsvärden	**5 050 000**	**5 050 000**
Ingående nedskrivningar	-4 691 381	-4 691 381
Årets nedskrivningar	0	0
Utgående ackumulerade uppskrivningar	**-4 691 381**	**-4 691 381**
Utgående redovisat värde	**358 619**	**358 619**

20230113024955

Not 15 Specifikation av andelar i koncernföretag

Namn	Kapital-andel	Rösträtts-andel	Antal andelar	Bokfört värde
Åbymässan AB	100%	100%	500	358 619
				358 619

	Org.nr.	Säte	Eget kapital*	Årets resultat*
Åbymässan AB	559095-4516	Mölndal	50 000	0

*Eget kapital samt Årets resultat har angetts i sin helhet oavsett ägarandel.
I Eget kapital ingår 78 % av obeskattade reserver
Med Årets resultat avses resultat efter finansiella poster

Not 16 Koncernmellanhavanden

	2022-06-30	2021-06-30
Ingående anskaffningsvärden	-3 463 030	-30 351 454
Tillkommande fordringar	76 100 118	-3 463 031
Avgående fordringar	-18 881 848	30 351 455
Utgående ackumulerade anskaffningsvärden	**53 755 240**	**-3 463 030**
Utgående redovisat värde	**53 755 240**	**-3 463 030**

Not 17 Andelar i intresseföretag och gemensamt styrda företag

	2022-06-30	2021-06-30
Årets anskaffningar	0	1 600 000
Utgående ackumulerade anskaffningsvärden	**0**	**1 600 000**
Utgående redovisat värde	**1 600 000**	**1 600 000**

Not Specifikation av andelar i intresseföretag och gemensamt styrda företag

Namn	Antal andelar	Kapital-andel	Rösträtts-andel	Bokfört värde	Intäktsförd utdelning
Nordic Live Expo AB	4 000	35%	35%	1 600 000	0
				1 600 000	**0**

	Org.nr.	Säte
Nordic Live Expo AB	559202-8285	Göteborg

Not 18 Förskott från kunder

	2022-06-30	2021-06-30
Förskott från kunder	93 714 486	75 485 953
Pågående arbete	-27 695 379	-25 121 905
Redovisat värde	**66 019 107**	**50 364 048**

20230113024965

Not 19 Förutbetalda kostnader och upplupna intäkter

	2022-06-30	2021-06-30
Förutbetalda hyreskostnader	11 051 551	11 599 472
Övriga förutbetalda kostnader	6 336 369	13 475 759
	17 387 920	**25 075 231**

Not 20 Långfristiga skulder

	2022-06-30	2021-06-30
Förfaller mellan 1 och 5 år efter balansdagen		
Skulder till kreditinstitut	263 750	2 719 250

Not 21 Checkräkningskredit

	2022-06-30	2021-06-30
Beviljad kredit	16 000 000	16 000 000
Utnyttjad kredit	3 713 087	3 576 055

Not 22 Upplupna kostnader och förutbetalda intäkter

	2022-06-30	2021-06-30
Upplupna löner	3 926 755	2 539 140
Upplupna semesterlöner	5 481 073	5 570 976
Upplupna sociala avgifter	2 885 148	2 458 417
Upplupna räntekostnader	637 285	230 409
Övriga upplupna kostnader	8 877 767	2 125 528
Övriga förutbetalda intäkter	566 133	566 133
	22 374 161	**13 490 603**

Not 23 Banktillgodohavanden

	2022-06-30	2021-06-30
Kassamedel	4 668 160	3 786 491
	4 668 160	**3 786 491**

Not 24 Kortfristiga placeringar

Avser SEB Penningmarknadsfond, marknadsvärde 190 374 kr (177 121 kr)

Not 25 Justering av poster som inte ingår i kassaflödet

	2022-06-30	2021-06-30
Avskrivningar	21 564 102	22 994 917

Not 26 Ställda säkerheter

	2022-06-30	2021-06-30
Säkerheter ställda för egna skulder till kreditinstitut:		
Företagsinteckningar	20 200 000	20 700 000
	20 200 000	**20 700 000**
Summa ställda säkerheter	**20 200 000**	**20 700 000**

20230113024497

Not 27 Eventualförpliktelser

	2022-06-30	2021-06-30
Borgensförbindelser till förmån för		
Åbymässan AB	0	0
Övriga borgensförbindelser		
Borgen till dotterbolag gällande hyreskontrakt	0	0
Övriga eventualförpliktelser	51 896	50 035
	51 896	**50 035**

Not 28 Disposition av vinst eller förlust

Förslag till resultatdisposition
Styrelsen föreslår att till förfogande stående medel

	2022-06-30	2021-06-30
Balanserat resultat	67 504 263	115 504 147
Årets resultat	-51 401 379	-110 999 883
	16 102 884	**4 504 264**
disponeras så att		
i ny räkning överföres	16 102 884	4 504 264
	16 102 884	**4 504 264**

20230113024498

Not 29 Koncernredovisning

Enligt bestämmelserna i Årsredovisningslagen, 7:e kapitlet, paragraf 2, upprättar Easyfairs Nordic AB ej någon koncernredovisning.
Moderbolaget Everex SA, organisationsnummer 0534.912.042. sammanställer koncernredovisning som går att hämta under Belgian national bank https://www.nbb.be/fr/language-picker

Not 30 Händelser efter balansdagen

Bolaget har efter räkenskapsårets slut förvärvat 50% av bolaget PLain Expo som äger och driver Nya Malmö Mäss-service AB, ett bolag som i huvudsak bygger montrar på Malmömässan. Förvärvet möjliggör ett tätare samarbete mellan bolagen vilket i sin tur förväntas resultera i kvalitetsvinster såväl som ytterligare tillväxt.

Koncernen

Planen för att starta upp verksamheten i september 2021 har gått enligt plan. Situationen från pandemin har förbättrats sedan sommaren 2021 och anordnandet av evenemang har varit tillåtet i de allra flesta länder där koncernen är närvarande under större delen av året 2021-2022. Likviditetsutvecklingen under åren 2021-2022 är bättre än de ursprungliga prognoserna i den finansiella planen.

Stockholm den 21 november 2022

Eric Everard
Ordförande

Benoit David

Marc Marie Hellemans

Joachim Warnberg
Verkställande direktör

Vår revisionsberättelse har lämnats den: 12/12 2022

BDO Sweden AB

Maria Jonasson
Auktoriserad Revisor

20230113024999

REVISIONSBERÄTTELSE

Till bolagsstämman i Easyfairs Nordic AB
Org.nr. 556314-1091

Rapport om årsredovisningen

Uttalanden

Vi har utfört en revision av årsredovisningen för Easyfairs Nordic AB för räkenskapsåret 2021-07-01 -- 2022-06-30.

Enligt vår uppfattning har årsredovisningen upprättats i enlighet med årsredovisningslagen och ger en i alla väsentliga avseenden rättvisande bild av Easyfairs Nordic ABs finansiella ställning per den 30 juni 2022 och av dess finansiella resultat och kassaflöde för året enligt årsredovisningslagen. Förvaltningsberättelsen är förenlig med årsredovisningens övriga delar.

Vi tillstyrker därför att bolagsstämman fastställer resultaträkningen och balansräkningen.

Grund för uttalanden

Vi har utfört revisionen enligt International Standards on Auditing (ISA) och god revisionssed i Sverige. Vårt ansvar enligt dessa standarder beskrivs närmare i avsnittet "Revisorns ansvar". Vi är oberoende i förhållande till Easyfairs Nordic AB enligt god revisorssed i Sverige och har i övrigt fullgjort vårt yrkesetiska ansvar enligt dessa krav.

Vi anser att de revisionsbevis vi har inhämtat är tillräckliga och ändamålsenliga som grund för våra uttalanden.

Övriga upplysningar

Revisionen av årsredovisningen för räkenskapsåret 2020-07-01 -- 2021-06-30 har utförts av en annan revisor som lämnat en revisionsberättelse daterad 17 december 2021 med omodifierade uttalanden i Rapport om årsredovisningen.

Styrelsens ansvar

Det är styrelsen som har ansvaret för att årsredovisningen upprättas och att den ger en rättvisande bild enligt årsredovisningslagen. Styrelsen ansvarar även för den interna kontroll som den bedömer är nödvändig för att upprätta en årsredovisning som inte innehåller några väsentliga felaktigheter, vare sig dessa beror på oegentligheter eller misstag.

Vid upprättandet av årsredovisningen ansvarar styrelsen för bedömningen av bolagets förmåga att fortsätta verksamheten. Den upplyser, när så är tillämpligt, om förhållanden som kan påverka förmågan att fortsätta verksamheten och att använda antagandet om fortsatt drift. Antagandet om fortsatt drift tillämpas dock inte om styrelsen avser att likvidera bolaget, upphöra med verksamheten eller inte har något realistiskt alternativ till att göra något av detta.

Revisorns ansvar

Våra mål är att uppnå en rimlig grad av säkerhet om huruvida årsredovisningen som helhet inte innehåller några väsentliga felaktigheter, vare sig dessa beror på oegentligheter eller misstag, och att lämna en revisionsberättelse som innehåller våra uttalanden. Rimlig säkerhet är en hög grad av säkerhet, men är ingen garanti för att en revision som utförs enligt ISA och god revisionssed i Sverige alltid kommer att upptäcka en väsentlig felaktighet om en sådan finns. Felaktigheter kan uppstå på grund av oegentligheter eller misstag och anses vara väsentliga om de enskilt eller tillsammans rimligen kan förväntas påverka de ekonomiska beslut som användare fattar med grund i årsredovisningen.

Som del av en revision enligt ISA använder vi professionellt omdöme och har en professionellt skeptisk inställning under hela revisionen. Dessutom:

- identifierar och bedömer vi riskerna för väsentliga felaktigheter i årsredovisningen, vare sig dessa beror på oegentligheter eller misstag, utformar och utför granskningsåtgärder bland annat utifrån dessa risker och inhämtar revisionsbevis som är tillräckliga och ändamålsenliga för att utgöra en grund för våra uttalanden. Risken för att inte upptäcka en väsentlig felaktighet till följd av oegentligheter är högre än för en väsentlig felaktighet som beror på misstag, eftersom oegentligheter kan innefatta agerande i maskopi, förfalskning, avsiktliga utelämnanden, felaktig information eller åsidosättande av intern kontroll.

- skaffar vi oss en förståelse av den del av bolagets interna kontroll som har betydelse för vår revision för att utforma granskningsåtgärder som är lämpliga med hänsyn till omständigheterna, men inte för att uttala oss om effektiviteten i den interna kontrollen.

- utvärderar vi lämpligheten i de redovisningsprinciper som används och rimligheten i styrelsens uppskattningar i redovisningen och tillhörande upplysningar.

- drar vi en slutsats om lämpligheten i att styrelsen använder antagandet om fortsatt drift vid upprättandet av årsredovisningen. Vi drar också en slutsats, med grund i de inhämtade revisionsbevisen, om huruvida det finns någon väsentlig osäkerhetsfaktor som avser sådana händelser eller förhållanden som kan leda till betydande tvivel om bolagets förmåga att fortsätta verksamheten. Om vi drar slutsatsen att det finns en väsentlig osäkerhetsfaktor, måste vi i revisionsberättelsen fästa uppmärksamheten på upplysningarna i årsredovisningen om den väsentliga osäkerhetsfaktorn eller, om sådana upplysningar är otillräckliga, modifiera uttalandet om årsredovisningen. Våra slutsatser baseras på de revisionsbevis som inhämtas fram till datumet för revisionsberättelsen. Dock kan framtida händelser eller förhållanden göra att ett bolag inte längre kan fortsätta verksamheten.

- utvärderar vi den övergripande presentationen, strukturen och innehållet i årsredovisningen, däribland upplysningarna, och om årsredovisningen återger de underliggande transaktionerna och händelserna på ett sätt som ger en rättvisande bild.

Vi måste informera styrelsen om bland annat revisionens planerade omfattning och inriktning samt tidpunkten för den. Vi måste också informera om betydelsefulla iakttagelser under revisionen, däribland de eventuella betydande brister i den interna kontrollen som vi identifierat.

20230113025500

Rapport om andra krav enligt lagar och andra författningar

Uttalanden

Utöver vår revision av årsredovisningen har vi även utfört en revision av styrelsens förvaltning för Easyfairs Nordic AB för räkenskapsåret 2021-07-01 -- 2022-06-30 samt av förslaget till dispositioner beträffande bolagets vinst eller förlust.

Vi tillstyrker att bolagsstämman disponerar vinsten enligt förslaget i förvaltningsberättelsen och beviljar styrelsens ledamöter ansvarsfrihet för räkenskapsåret.

Grund för uttalanden

Vi har utfört revisionen enligt god revisionssed i Sverige. Vårt ansvar enligt denna beskrivs närmare i avsnittet "Revisorns ansvar". Vi är oberoende i förhållande till Easyfairs Nordic AB enligt god revisorssed i Sverige och har i övrigt fullgjort vårt yrkesetiska ansvar enligt dessa krav.

Vi anser att de revisionsbevis vi har inhämtat är tillräckliga och ändamålsenliga som grund för våra uttalanden.

Styrelsens ansvar

Det är styrelsen som har ansvaret för förslaget till dispositioner beträffande bolagets vinst eller förlust. Vid förslag till utdelning innefattar detta bland annat en bedömning av om utdelningen är försvarlig med hänsyn till de krav som bolagets verksamhetsart, omfattning och risker ställer på storleken av bolagets egna kapital, konsolideringsbehov, likviditet och ställning i övrigt.

Styrelsen ansvarar för bolagets organisation och förvaltningen av bolagets angelägenheter. Detta innefattar bland annat att fortlöpande bedöma bolagets ekonomiska situation och att tillse att bolagets organisation är utformad så att bokföringen, medelsförvaltningen och bolagets ekonomiska angelägenheter i övrigt kontrolleras på ett betryggande sätt.

Revisorns ansvar

Vårt mål beträffande revisionen av förvaltningen, och därmed vårt uttalande om ansvarsfrihet, är att inhämta revisionsbevis för att med en rimlig grad av säkerhet kunna bedöma om någon styrelseledamot i något väsentligt avseende:

- företagit någon åtgärd eller gjort sig skyldig till någon försummelse som kan föranleda ersättningsskyldighet mot bolaget, eller
- på något annat sätt handlat i strid med aktiebolagslagen, årsredovisningslagen eller bolagsordningen.

Vårt mål beträffande revisionen av förslaget till dispositioner av bolagets vinst eller förlust, och därmed vårt uttalande om detta, är att med rimlig grad av säkerhet bedöma om förslaget är förenligt med aktiebolagslagen.

Rimlig säkerhet är en hög grad av säkerhet, men ingen garanti för att en revision som utförs enligt god revisionssed i Sverige alltid kommer att upptäcka åtgärder eller försummelser som kan föranleda ersättningsskyldighet mot bolaget, eller att ett förslag till dispositioner av bolagets vinst eller förlust inte är förenligt med aktiebolagslagen.

Som en del av en revision enligt god revisionssed i Sverige använder vi professionellt omdöme och har en professionellt skeptisk inställning under hela revisionen. Granskningen av förvaltningen och förslaget till dispositioner av bolagets vinst eller förlust grundar sig främst på revisionen av räkenskaperna. Vilka tillkommande granskningsåtgärder som utförs baseras på vår professionella bedömning med utgångspunkt i risk och väsentlighet. Det innebär att vi fokuserar granskningen på sådana åtgärder, områden och förhållanden som är väsentliga för verksamheten och där avsteg och överträdelser skulle ha särskild betydelse för bolagets situation. Vi går igenom och prövar fattade beslut, beslutsunderlag, vidtagna åtgärder och andra förhållanden som är relevanta för vårt uttalande om ansvarsfrihet. Som underlag för vårt uttalande om styrelsens förslag till dispositioner beträffande bolagets vinst eller förlust har vi granskat om förslaget är förenligt med aktiebolagslagen.

Göteborg den 12/12 2022

BDO Sweden AB

Maria Jonasson
Auktoriserad revisor

Jag intygar att denna kopia stämmer med originalet.

Anette Andersson

2022-20538779	0534912042	2022	EUR	22.19.2	m120-f-p	07/12/2022	64			CONSO 1 1

		BE 0534.912.042			EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.		CONSO 1

COMPTES CONSOLIDÉS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

20230123031156

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE ~~OU DU CONSORTIUM~~[1] [2] : EVEREX .....

.....

Forme juridique: Société anonyme .....

Adresse: Rue St-Lambert .....N°: 135..... Boîte: .....

Code postal: 1200 ..... Commune: Woluwe-Saint-Lambert .....

Pays: Belgique .....

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de Commerce de Bruxelles .....

Adresse Internet[3]: http://www. .....

Numéro d'entreprise | 0534.912.042 |

COMPTES CONSOLIDÉS | EN MILLIERS D'EUROS[4] |

communiqués à l'assemblée générale du | 06/12/2022 |

et relatifs à l'exercice couvrant la période du | 01/07/2021 | au | 30/06/2022 |

Exercice précédent du | 01/07/2020 | au | 30/06/2021 |

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont** / ~~**ne sont pas**~~[1] identiques à ceux publiés antérieurement

---

1 Biffer la mention inutile.

2 En cas de consortium, remplir la section CONSO 5.4.

3 Mention facultative.

4 Adapter la devise et l'unité au besoin.

LISTE DES ADMINISTRATEURS OU GÉRANTS DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE ET DES COMMISSAIRES AYANT CONTRÔLÉ LES COMPTES CONSOLIDÉS

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction

Everard Eric

Drève Aurélie Solvay 8, 1150 Woluwe-Saint-Pierre, Belgique

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : - 11/02/2022

Catadores SRL 0515.975.068

Drève Aurélie Solvay 8, 1150 Woluwe-Saint-Pierre, Belgique

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : 11/02/2022 – 02/12/2025

Representé par :

Everard Eric

Drève Aurélie Solvay 8, 1150 Woluwe-Saint-Pierre, Belgique

Morettini Muriel

Drève Aurélie Solvay 8, 1150 Woluwe-Saint-Pierre, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : - 05/12/2023

David Benoît

Rue Haute 4, 1457 Walhain, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : - 05/12/2023

De Vaucleroy Jacques

Avenue Louise 186, boîte 8, 1050 Ixelles, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 11/03/2021 – 02/12/2025

20230123031157

BDO Bedrijfsrevisoren SRL 0431.088.289

Da Vincilaan 9, boîte E6, 1930 Zaventem, Belgique

Fonction : Commissaire

Mandat : 01/07/2021 – 03/12/2024

Numéro de membre : B00023

Representé par :

Delbeke Michaël

Da Vincilaan 9, boîte E6, 1930 Zaventem, Belgique

Numéro de membre : A02323

EASYFAIRS
Visit the future

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ET NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2021-2022

Rue Saint-Lambert 135 Sint-Lambertusstraat • Bruxelles 1200 Brussel • Belgium • T +32 (0)2 740 10 70 • F +32 (0)2 740 10 75
www.easyfairs.com

20230123031158

Table des matières

Etats financiers et notes annexes aux états financiers consolidés 4

1. Etat consolidé du résultat net et autres éléments du résultat global, Etat consolidé de la situation financière, Etat des variations des capitaux propres, Etat des flux de trésorerie 4

2. Informations relatives au Groupe 9

2.1. Bases de préparation des états financiers consolidés 9

2.2. Impacts de la COVID 19 10

2.3. Changement de méthodes comptables 12

2.4. Jugements et estimations significatifs 12

2.5. Résumé des principales méthodes comptables 14

Aides gouvernementales 14

2.6. Normes publiées non encore en vigueur 24

3. Regroupements d'entreprise et intérêts minoritaires 25

4. Produits et charges 26

4.1. Chiffre d'affaires 26

4.2. Coût des ventes 27

4.3. Coût opérationnels 27

4.4. Produits financiers 27

4.5. Charges financières 27

4.6. Autres charges non opérationnelles 28

5. Impôt sur le résultat 28

6. Immobilisations corporelles 29

7. Immobilisations incorporelles 32

8. Test de perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée 33

9. Autres actifs financiers et prêts 35

10. Clients et autres débiteurs 36

11. Trésorerie et équivalents de trésorerie 37
12. Capital émis et réserves 37
13. Emprunts portant intérêts et endettement 38
14. Certificats 40
15. Provisions 40
16. Passifs courants 43
17. Engagements et éventualités 43
18. Informations relatives aux parties liées 44
19. Rémunération des dirigeants du Groupe 45
20. Objectifs et politiques de gestion des risques financiers 45
21. Instruments financiers 47
22. Evénements postérieurs à la date de clôture 48

20230123031159

Etats financiers et notes annexes aux états financiers consolidés

1. Etat consolidé du résultat net et autres éléments du résultat global, Etat consolidé de la situation financière, Etat des variations des capitaux propres, Etat des flux de trésorerie

Les comptes au 30 juin 2021 ont été retraités afin de corriger une erreur dans le calcul d'IFRS16 en 2020 et 2021, ainsi que pour garantir la comparabilité. Plus d'information est disponible dans la Note 2.1.

Etat consolidé du résultat global net et autres éléments du résultat global

Pour l'exercice clos le 30 juin 2022

	Notes	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chiffre d'affaires		**164,606**	**28,585**	***136,021***	**28,585**
Produits des activités ordinaires	4.1	158,001	15,150	*142,850*	15,150
Autres produits opérationnels	4.1	6,605	13,434	*(6,829)*	13,434
Charges opérationnelles		**(147,606)**	**(74,127)**	***(73,479)***	**(74,257)**
Coût des ventes	4.2	(52,777)	(5,433)	*(47,344)*	(5,433)
Coût des forces de vente et de marketing	4.3	(25,486)	(17,748)	*(7,738)*	(17,748)
Coût des venues	4.3	(2,868)	(909)	*(1,958)*	(3,274)
Coût de l'administratif et autres coûts	4.3	(41,314)	(25,379)	*(15,935)*	(23,513)
Dotations aux amortissements et réductions de valeur	6-7-8	(22,785)	(20,283)	*(2,502)*	(19,915)
Autres charges opérationnelles		(2,377)	(4,374)	*1,997*	(4,374)
Résultat opérationnel		**16,999**	**(45,543)**	***62,542***	**(45,672)**
Produits financiers	4.4	2,063	576	*1,487*	576
Charges financières	4.5	(9,608)	(5,815)	*(3,793)*	(5,824)
Résultats sur cession d'actifs non courants			(1,040)	*1,040*	(1,040)
Autres charges non opérationnelles	4.6-14	94	10,159	*(10,065)*	10,159
Résultats des sociétés mises en équivalence	3.3	663	(328)	*991*	(328)
Résultat avant impôt		**10,211**	**(41,991)**	***52,202***	**(42,130)**
Charge/Produit d'impôt sur le résultat	5	(2,871)	6,119	*(8,990)*	6,121
Résultat de l'exercice		**7,340**	**(35,872)**	***43,212***	**(36,009)**
Attribuable aux :					
Part du groupe		7,343	(35,677)	*43,020*	(35,814)
Intérêts minoritaires		(3)	(195)	*192*	(195)
[illegible]					
Eléments non recyclables en résultat		**(595)**	**(1,135)**	***540***	**(1,135)**
Variation de l'évaluation actuarielle des plans de pension	15	399	(141)	*540*	(141)
Revalorisation des immobilisation corporelles	6	(994)	(994)	*0*	(994)
Eléments recyclables en résultat		**(173)**	**(157)**	***(16)***	**(157)**
Ecarts de change résultant des activités à l'étranger		(173)	(157)	*(16)*	(157)
Résultat global de l'exercice		**6,572**	**(37,164)**	***43,737***	**(37,301)**
Attribuable aux :					
Part du groupe		6,575	(36,963)	*43,538*	(37,099)
Intérêts minoritaires		(3)	(201)	*199*	(202)

Etat consolidé de la situation financière

Pour l'exercice clos le 30 juin 2022

Actifs non courants		**268,272**	**285,627**	***(17,356)***	**276,933**
Immobilisations corporelles	6	108,449	114,321	*(5,871)*	114,321
Immobilisations incorporelles	7-8	107,298	113,778	*(6,481)*	113,778
Droit d'utilisation	6	48,997	53,756	*(4,759)*	45,138
Actifs d'impôts différés	5	2,286	3,651	*(1,365)*	3,575
Participations mises en équivalence	3	694	37	*658*	37
Autres actifs financiers	9	547	84	*463*	84
Actifs courants		**59,633**	**86,959**	***(27,326)***	**86,959**
Stocks		204	135	*70*	135
Clients et autres débiteurs courants	10	24,798	46,111	*(21,313)*	46,111
Actifs d'impôt exigible		1,159	3,992	*(2,833)*	3,992
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	33,472	36,721	*(3,250)*	36,721
TOTAL ACTIFS		**327,904**	**372,586**	***(44,682)***	**363,892**

Capitaux propres		**21,532**	**14,889**	***6,643***	**15,019**
Capital émis	12	249,412	249,412		249,412
Réserves consolidées	12	(249,733)	(214,128)	*(35,605)*	(213,861)
Réserves de réévaluation	7-12	12,577	13,571	*(994)*	13,571
Ecarts de conversion	12	2,223	2,396	*(173)*	2,396
Réserves actuarielles	12-15	1	(398)	*399*	(398)
Résultat de l'exercice (part du groupe)		7,343	(35,677)	*43,020*	(35,814)
Capitaux propres – Part du groupe		**21,823**	**15,177**	***6,647***	**15,307**
Intérêts minoritaires		**(291)**	**(288)**	***(4)***	**(288)**
Passifs non courants		**202,215**	**239,203**	***(36,988)***	**230,379**
Emprunts portant intérêt	13	122,010	152,112	*(30,102)*	152,112
Provisions	15	775	1,342	*(567)*	1,342
Autres dettes locatives	6	52,449	56,870	*(4,421)*	48,046
Autres passifs non courants	15-21	(1)	481	*(482)*	481
Passifs d'impôts différés	5	26,982	28,397	*(1,415)*	28,397
Passifs courants		**104,158**	**118,495**	***(14,337)***	**118,495**
Emprunts portant intérêt	13	10,560	237	*10,323*	237
Passifs courants ne portant pas intérêt*	14	920	1,014	*(94)*	1,014
Fournisseurs et autres créditeurs	16	41,086	15,349	*25,737*	15,349
Acomptes sur salons à venir	16	50,254	100,327	*(50,073)*	100,327
Passifs d'impôt exigible		1,015	1,251	*(236)*	1,251
Autres passifs courants		322	317	*5*	317
TOTAL PASSIFS		**327,904**	**372,586**	***(44,682)***	**363,892**

* Les certificats ont été reclassés comme passif courant.

20230123031160

Etat des variations des capitaux propres consolidés

Pour l'exercice clos le 30 juin 2022

Solde d'ouverture au 01/07/2020		**233,912**	**(214,118)**	**14,565**	**2,554**	**36,912**	**33**	**36,945**
Solde d'ouverture au 01/07/2020 Retraité		**233,912**	**(214,385)**	**14,565**	**2,554**	**36,646**	**32**	**36,678**
Résultat global de la periode		**0**	**(35,818)**	**(994)**	**(157)**	**(36,969)**	**(195)**	**(37,164)**
Résultat de l'exercice			(35,814)			(35,814)	(195)	(36,009)
Retraitement			137			137		137
Autres éléments du résultat global			(141)	(994)	(157)	(1,292)	0	(1,292)
Transactions avec les actionnaires		**15,500**	**0**	**0**	**0**	**15,500**	**(125)**	**15,376**
Augmentation de capital	12	15,500				15,500		15,500
Dividendes	12						(125)	(125)
Solde de cloture au 30/06/2021 Retraité		**249,412**	**(250,202)**	**13,571**	**2,396**	**15,177**	**(288)**	**14,889**
Résultat global de la periode		**0**	**7,743**	**(994)**	**(173)**	**6,575**	**(3)**	**6,572**
Résultat de l'exercice			7,343			7,343	(3)	7,340
Autres éléments du résultat global			399	(994)	(173)	(768)	0	(768)
Transactions avec les actionnaires		**0**	**71**	**0**	**0**	**71**	**0**	**71**
Other			71			71		71
Solde de cloture au 30/06/2022		**249,412**	**(242,389)**	**12,577**	**2,223**	**21,823**	**(291)**	**21,532**

Etat des flux de trésorerie consolidé

Pour l'exercice clos le 30 juin 2022

Opérations d'exploitation				
Résultat avant impôts		10,211	(41,991)	(42,130)
Résultat des entreprises mises en équivalence		(663)	328	328
Dotations aux amortissements et réductions de valeur	6-7-8-15	22,785	20,283	19,915
Plus-values sur cessions d'actifs et autres produits financiers			0	
Moins-values sur cessions d'actifs et autres charges financières			1,040	1,040
Autres éléments non décaissés	14	(716)	(10,913)	(10,904)
Impôts effectivement payés		(112)	1,008	1,008
Marge brute d'autofinancement		**31,505**	**(30,244)**	**(30,742)**
Variation du besoin en fonds de roulement*		**(1,170)**	**9,469**	**9,469**
Trésorerie d'exploitation (+/-)		**30,335**	**(20,775)**	**(21,273)**
Opérations d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	7	(4,435)	(3,140)	(3,140)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	6	(2,772)	(1,016)	(1,016)
Total des investissements		**(7,207)**	**(4,156)**	**(4,156)**
Cessions d'immobilisations incorporelles	7			
Cessions d'immobilisations corporelles	6			
Total des désinvestissements		**0**	**0**	**0**
Trésorerie d'investissements (+/-)		**(7,207)**	**(4,156)**	**(4,156)**
Opérations de financement				
Augmentation (diminution) de capital de la société mère	12		15,500	15,500
Dividendes payés			(250)	(250)
Loyer des contrats de location de financement	6	(6,675)	(6,564)	(6,066)
Acquisitions d'intérêts minoritaires	3			
Variation des emprunts – Nouveaux emprunts	13		24,524	24,524
Variation des emprunts – Remboursements	13	(19,779)		
Cession de certificats à des tiers	14	371		
Acquisition de certificats de tiers	14	(294)	(150)	(150)
Trésorerie de financement (+/-)		**(26,377)**	**33,060**	**33,557**
Variation de trésorerie		**(3,249)**	**8,129**	**8,129**
Solde d'ouverture		36,721	28,592	28,592
Solde de clôture		**33,472**	**36,721**	**36,721**

20230123031161

Stocks	(70)	(14)
Clients et autres débiteurs courants	21,313	(11,251)
Fournisseurs et autres créditeurs	25,737	(11,632)
Acomptes sur salons à venir	(50,073)	30,966
Passifs d'impôt exigible	2,596	1,491
Autres	(675)	(91)
Total	**(1,170)**	**9,469**

2. Informations relatives au Groupe

Les états financiers présentés reprennent les activités économiques de EasyFairs Group. La société consolidante du Groupe pour l'exercice 2021-2022 est Everex SA.

Everex SA est une société anonyme de droit belge dont le numéro de T.V.A. est BE 534.912.042. Le siège social se situe à 1200 Bruxelles, rue Saint Lambert 135.

Les principales activités du Groupe sont :

- L'organisation de salons grands publics

- L'organisation de salons professionnels

- La gestion de halls d'exposition et de congrès

2.1. Bases de préparation des états financiers consolidés

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés et des placements, qui sont évalués à leur juste valeur, Et des immobilisations corporelles/bâtiments qui sont comptabilisés selon le modèle de réévaluation. Les états financiers consolidés sont présentés en Euro et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (KEUR) sauf indication contraire.

Les états financiers présentés dans ces notes ont été validés par le Conseil d'Administration du Groupe le 01/12/2022.

Le Conseil d'Administration du Groupe a décidé de changer à partir du 30/06/2019 le principe d'évaluation des halls d'expositions qui appartiennent au Groupe. Un expert indépendant évalue tous les 5 ans minimum la valeur de ces halls. Cette valeur est ensuite reflétée dans les comptes et dépréciée par composantes.

L'impact de la réévaluation est comptabilisé parmi les autres éléments du résultat global (OCI). Dans le bilan, la réévaluation est reflétée dans une réserve séparée et a créé un passif d'impôt différé. La différence de dépréciation entre le montant réévalué et le montant initial sera reclassé chaque année de la réserve de réévaluation vers les résultats non distribués.

Le Groupe a retraité les comptes au 30 juin 2021 pour corriger une erreur dans le calcul IFRS16. La durée de certains contrats de financement qui avait été modifiée, ainsi que l'impact du taux d'intérêt incrémental n'étaient pas correctement repris dans le calcul d'IFRS16. L'impact de ces retraitements est repris dans le tableau ci-dessous.

Droit d'utilisation	45,138	8,618	53,756
Actifs d'impôts différés	3,575	76	3,651
Capitaux propres	15,019	(130)	14,889
Autres dettes locatives	48,046	8,824	56,870

20230123031162

Le Groupe a également corrigé l'allocation des coûts entre coût des venues et coût de l'administratif et autres coûts afin de permettre une meilleure présentation (2,364 KEUR). L'impact de ce retraitement, ainsi que des retraitements IFRS 16 est repris dans le tableau ci-dessous.

Coût des venues	(3,274)		2,364	(909)
Coût de l'administratif et autres coûts	(23,513)	498	(2,364)	(25,379)
Dotations aux amortissements et réductions de valeur	(19,915)	(368)		(20,283)
Charges financières	(5,824)	9		(5,815)
Charge/Produit d'impôt sur le résultat	6,121	(2)		6,119

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés d'Everex S.A. et de toutes ses filiales (le « Groupe ») ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'UE.

Les normes comptables appliquées aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 30 juin 2022 sont cohérentes avec celles utilisées pour élaborer les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 30 juin 2021, tel que déjà appliqués depuis 4 exercices.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'Everex S.A. et de ses filiales au 30 juin 2022, et d'Everex S.A. et de ses filiales pour l'exercice précédent. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Tous les soldes et transactions intragroupe ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs, provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse. Les intérêts minoritaires représentent la part de profit ou de perte ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le Groupe. Ils sont présentés séparément dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du bilan consolidé, séparément des capitaux propres attribuables à la société mère

Les acquisitions d'intérêts minoritaires sont reflétées dans les fonds propres de manière telle que la différence entre le prix payé et la quote-part des intérêts minoritaires antérieurement inscrite en fonds propres est imputée sur les réserves (part du groupe).

2.2. Impacts de la COVID 19

Les mesures mises en place au cours des exercices 2019-2020 et 2020-2021 ont permis au Groupe de traverser la crise du Covid 19.

Le scénario de redémarrage des activités d'organisation en septembre 2021 a été confirmé. La situation sanitaire s'est améliorée depuis l'été 2021 et l'organisation d'évènements a été autorisée dans la grande majorité des pays où le groupe est présent pendant presque toute l'année 2021-2022. L'évolution de la

liquidité (niveau de trésorerie, encaissement, recouvrement de créance) au cours de l'année 2021-2022 est meilleure que les prévisions originales du plan financier.

Les dirigeants du Groupe ne remettent dès lors pas en doute la continuité des activités du Groupe durant l'exercice 2022-2023. Ils estiment donc qu'il est raisonnable de considérer que le Groupe disposera des ressources nécessaires pour assurer sa continuité opérationnelle durant une période d'au moins 12 mois à dater de la signature des présents Etats Financiers. C'est pourquoi le principe de continuité est toujours appliqué dans la préparation de ces Etats Financiers.

Le Groupe avait pris les mesures suivantes au cours de l'année 2020-2021 afin d'assurer un niveau adéquat de liquidité et en conséquence pérenniser les activités futures :

- Augmentation de capital : afin de renforcer sa structure bilantaire et augmenter ses fonds propres, la Société a procédé en décembre 2020 a une augmentation de son capital à concurrence de 15,5 millions EUR;

- Stricte contrôle des investissements: les investissements ont été limités au strict minimum (remplacement indispensable d'équipement existant);

- Toutes les mesures de réduction de dépenses opérationnelles du Groupe ont été maintenues au maximum, notamment en négociant avec ses fournisseurs des délais de paiement étendus et avec ses bailleurs des réductions de loyer, en réduisant l'ensemble de ses coûts de fonctionnement et en utilisant toutes les possibilités de report de dépenses;

- Le Groupe a continué à utiliser les aides gouvernementales disponibles au maximum de leurs possibilités et ceci, dans toutes les juridictions où le Groupe est actif. Le montant total de ces différentes aides gouvernementales s'élève à 24.7 M€ pour l'exercice 2020-2021, repris dans les rubriques « Autres produits opérationnels » pour 13.4 M€ (Note 4.1) et « Coût de l'administratif et autres coûts » (Note 4.3) pour 11.3 M€;

- Le Groupe a également généré des revenus relativement exceptionnels en mettant à disposition ses halls d'exposition comme centres de vaccination, de test Covid et d'examens pour les étudiants. De telles utilisations des halls d'exposition ont permis de générer des revenus totaux s'élevant à 6.1 M€ pour l'exercice 2020-2021, repris dans la rubrique « Produits des activités ordinaires » (Note 4.1);

- La qualité et le niveau du carnet de commande atteint au début de la pandémie ont permis au Groupe, d'une part, de réduire le besoin de liquidité supplémentaire grâce aux avances déjà perçues et à l'encaissement des commandes réalisées qui a continué durant la crise, et, d'autre part, de faciliter le redémarrage de l'activité en septembre 2021 grâce au transfert automatique des exposants inscrits aux salons de l'exercice 2019-2020 vers les salons de l'exercice 2021-2022;

- La nouvelle enveloppe de financement qui était en cours de négociation à la fin 2020 a été finalisée au mois de mars 2021. Le montant de cette nouvelle enveloppe a été déterminé sur base du plan financier à 5 ans mis à jour par le Groupe au mois d'octobre 2020. Le scénario central de ce plan reposait sur une reprise des activités en septembre 2021. Une analyse de sensibilité avec une date de redémarrage repoussée de 6 mois a également été réalisée. Le montant total de ce financement supplémentaire a été déterminé de façon à répondre de manière adéquate au besoin de liquidité qui découlait de cette analyse de sensibilité. Le éléments clés de cette enveloppe sont non seulement (i) la prolongation du moratoire relatif aux

20230123031163

remboursements des crédits bancaires existants jusqu'à la fin de l'année 2023, mais également (ii) la constitution d'une nouvelle ligne de crédit d'un montant de 60,45 MEUR permettant d'une part de refinancer le crédit de 20.45 M€ obtenu en mai 2021 et d'autre part de mettre 40 M€ de liquidité supplémentaire à la disposition du Groupe. Cette nouvelle ligne de crédit est majoritairement garantie par Gigarant, un véhicule de garantie du gouvernement régional flamand.

2.3. Changement de méthodes comptables

Plusieurs amendements s'appliquent pour la première fois en 2022, mais n'ont pas d'impact sur les états financiers consolidés du Groupe. Le Groupe n'a pas adopté par anticipation les normes, interprétations ou amendements qui ont été publiés mais qui ne sont pas encore en vigueur.

- Amendement à IFRS 16 Contrats de location : allégements de loyer liés à la COVID-19 au-delà du 30 juin 2021 (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er avril 2021) ;
- Amendements à IAS 16 Immobilisations corporelles : produits antérieurs à l'utilisation prévue (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022) ;
- Amendements à IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels : contrats déficitaires - coût d'exécution du contrat (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022) ;
- Amendements à IFRS 3 Regroupements d'entreprises : référence au cadre conceptuel (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022) ;
- Améliorations annuelles 2018-2020 des IFRS (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022).

L'application de ces normes n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

2.4. Jugements et estimations significatifs

La préparation des états financiers consolidés du Groupe requiert le recours du management à des jugements, des estimations et hypothèses qui ont un impact les modalités d'application des principes comptables et sur les montants comptabilisés dans les états financiers en qualité d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que sur les informations communiquées sur les passifs éventuels. Le dénouement des opérations sous-jacentes à ces estimations et hypothèses pourrait résulter, en raison de l'incertitude attachée à ces dernières, en des ajustements significatifs des montants comptabilisés au cours d'une période subséquente.

Principe de continuité

Les dirigeants du Groupe relèvent encore qu'il existe toujours un certain niveau d'incertitude quant à l'évolution de la pandémie de COVID-19 dans les prochains mois. Cependant, compte tenu des évolutions positives observées depuis mars 2022, ils sont d'avis qu'il n'y a pas d'incertitude matérielle qui mettrait en doute la continuité des activités du Groupe durant l'exercice 2022-2023. Ils estiment donc qu'il est raisonnable de considérer que le Groupe disposera des ressources nécessaires pour assurer sa continuité opérationnelle durant une période d'au moins 12 mois à dater de la signature des présents Etats Financiers. C'est pourquoi le principe de continuité est toujours appliqué dans la préparation de ces Etats Financiers.

Jugements

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Groupe, le management a fait les hypothèses suivantes, en plus de celles qui nécessitent le recours à des estimations, dont les effets sont significatifs sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Recours à des estimations

Les principales hypothèses relatives à des événements futurs, et autres sources d'incertitude liées au recours à des estimations à la date de clôture, dont les changements au cours de l'exercice suivant pourraient entraîner un risque significatif de modification matérielle des montants des actifs et passifs, sont présentées ci-dessous.

Dépréciation des actifs non-financiers

Le Groupe réalise au moins une fois par an, un test de dépréciation sur le goodwill et les autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée. Ceci nécessite une estimation de la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie auxquelles ces actifs sont alloués. L'estimation de la valeur d'utilité est fondée sur un modèle d'actualisation des flux de trésorerie futurs. Cela requiert que le management fasse des estimations sur les flux de trésorerie futurs attendus des unités génératrices de trésorerie et choisisse également un taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie. Ces flux sont issus du budget pour les cinq prochaines années et sont établis hors incidence des mesures de restructuration non encore engagées ou d'investissements futurs. La valeur nette comptable du goodwill au 30 juin 2022 est de 26,645 KEUR (30 juin 2021 : 26,781 KEUR). De plus amples détails sont communiqués en notes 7 et 8.

Impôts Différés Actifs

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables, lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

La détermination du montant des impôts différés actifs pouvant être reconnus nécessite que le management fasse des estimations à la fois sur la période de consommation des reports déficitaires, et sur le niveau des bénéfices imposables futurs, au regard des stratégies en matière de gestion fiscale.

La valeur comptable des impôts différés actifs reconnus sur des pertes fiscales au 30 juin 2022 est de 4,093 KEUR (30 juin 2021 : 3,533 KEUR). Ces reports déficitaires concernent d'une part des filiales qui sont historiquement déficitaires, et d'autre part une perte exceptionnelle due à la pandémie de COVID 19. Cependant, il existe des opportunités liées à la gestion fiscale des entités qui permettent de motiver la reconnaissance d'impôts différés actifs.

Le montant des pertes fiscales non reconnues s'élève à 5,102 KEUR (30 juin 2021 : 1,542 KEUR).

De plus amples détails sont communiqués en Note 5.

20230123031164

2.5. Résumé des principales méthodes comptables

Aides gouvernementales

Les différentes aides gouvernementales que le Groupe a reçues suite à la pandémie de Covid 19 sont comptabilisées dans le poste «Autres produits opérationnels» lorsqu'il s'agit de subsides. Les aides reçues sous forme de chômage économique ou baisse de charges se retrouvent dans les différents postes de charges opérationnelles comme baisse de charges.

Le Groupe a reçu des aides principalement de la Belgique, des Pays-Bas, de la Suède, de l'Allemagne, de la Suisse, de l'Italie et de la France.

Le Groupe a reçu des aides gouvernementales sous forme de chômage économique, remboursement de charges opérationnelles, baisse d'impôts, subsides, support de certains coûts, prolongation de délais de paiements, et de garantie sur un nouveau crédit. Le Groupe répond à toutes les conditions pour pouvoir bénéficier de ces aides.

Les aides gouvernementales sont reconnues dans les Etats Financiers lorsque leur attribution est raisonnablement certaine et que toutes les conditions y afférentes sont remplies.

Participation dans une entreprise associée

Une entreprise associée est une entité sur laquelle le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, mais ne constitue pas un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Le Groupe a une participation à hauteur de 50% dans une filiale belge nommé Fairs Consult et 35% dans une filiale suédoise nommé Live Expo. Les données financières de ces deux filiales sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Le Groupe estime qu'il a uniquement une influence notable sur Frais Consult car les 2 autres actionnaires ont le pouvoir de décider sur les activités relevantes de la société.

Selon la méthode de la mise en équivalence, la participation dans une entreprise associée ou une coentreprise est initialement comptabilisée au coût. La valeur comptable de la participation est ajustée pour tenir compte des changements dans la part du Groupe dans les actifs nets de l'entreprise associée ou de la coentreprise depuis la date d'acquisition. Le goodwill relatif à l'entreprise associée ou à la coentreprise est inclus dans la valeur comptable de la participation et n'est pas soumis séparément à un test de réduction de valeur.

Après application de la méthode de la mise en équivalence, le Groupe détermine s'il est nécessaire de comptabiliser une perte de valeur sur sa participation dans l'entreprise associée ou la coentreprise. A chaque date de reporting, le Groupe détermine s'il existe une preuve objective de la réduction de valeur de la participation dans l'entreprise associée ou la coentreprise. S'il existe une telle indication, le Groupe calcule le montant de la réduction de valeur comme étant la différence entre la valeur recouvrable de l'entreprise associée ou de la coentreprise et sa valeur comptable, et comptabilise ensuite la perte dans la rubrique "Quote-part du résultat d'une entreprise associée ou d'une coentreprise" dans l'état des résultats.

Conversion des monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société mère. Chaque entité du Groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et

les éléments financiers de chacune d'entre elles sont mesurés dans cette monnaie fonctionnelle. Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. A la date de clôture les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés dans le compte de résultat, à l'exception de ceux portant sur des emprunts en monnaies étrangères, constituant une couverture de l'investissement net dans une entité étrangère. Ces derniers sont directement imputés en capitaux propres jusqu'à la cession de l'investissement, date à laquelle ils sont reconnus en résultat. Les charges et crédits d'impôt imputables aux écarts de change sur ces emprunts sont également comptabilisés dans les capitaux propres. Les éléments non monétaires libellés en devises étrangères et évalués au coût historique, sont convertis aux cours de change aux dates des transactions initiales.

Les éléments non monétaires libellés en devises étrangères et évalués à la juste valeur, sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée. Tout goodwill provenant de l'acquisition d'une activité à l'étranger et tout ajustement, à la juste valeur, de la valeur comptable des actifs et passifs provenant de l'acquisition de cette activité à l'étranger, sont comptabilisés comme un actif ou un passif de l'activité à l'étranger et convertis en euro au taux de clôture.

Les monnaies fonctionnelles des activités à l'étranger (easyFairs UK, easyFairs Suisse, easyFairs Nordic, et Abymässan) sont respectivement la livre sterling, le franc suisse, et la couronne suédoise. A la date de clôture, les actifs et passifs de ces filiales sont convertis dans la monnaie de présentation d'EasyFairs Group S.A. (l'euro) au taux de change en vigueur à la date de clôture, et leurs comptes de résultats sont convertis en euros sur la base de la moyenne des taux de change de l'exercice.

Les écarts de change résultant de cette conversion sont affectés directement sous une rubrique distincte des capitaux propres, la réserve d'écart de conversion. Lors de la sortie d'une activité à l'étranger, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette activité à l'étranger, est reconnu en résultat.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût, à l'exclusion des coûts d'entretien courant, diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur. Les terrains sont évalués à leur coût diminué des pertes de valeur comptabilisées postérieurement. L'amortissement sur les immobilisations corporelles autres que les terrains (qui ne sont pas amortis) est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité de l'actif. Le Conseil d'Administration du Groupe a décidé de changer à partir du 30/06/2019 le principe d'évaluation de tous les halls d'expositions qui appartiennent au Groupe. Un expert indépendant évalue au minimum tous les 5 ans minimum la valeur de ces halls. Cette valeur est ensuite reflétée dans les comptes et dépréciée par composantes (toiture et structure).

L'impact de la réévaluation est comptabilisé parmi les autres éléments du résultat global (OCI). Dans le bilan, la réévaluation est reflétée dans une réserve séparée et a créé un passif d'impôt différé. La différence de dépréciation entre le montant réévalué et le montant initial sera reclassé chaque année de la réserve de réévaluation vers les résultats non distribués.

Le coût correspondant à chaque entretien et réparation majeur doit être comptabilisé dans la valeur comptable de l'immobilisation corporelle à titre de remplacement, si les critères de comptabilisation sont satisfaits.

20230123031 65

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou dès lors qu'il n'est plus attendu aucun avantage économique futur de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est enregistré en résultat, au cours de l'exercice de décomptabilisation, dans la ligne « résultat sur cession d'actifs non-courants ».

Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus, et modifiés si nécessaire, à chaque clôture annuelle.

Les immobilisations corporelles du Groupe sont amorties compte tenu des durées de vie utiles suivantes :

-Constructions :	33-45 ans
-Installations, machines et outillage :	3-10 ans
-Mobilier et matériel de bureau :	3-10 ans
-Matériel roulant :	3-10 ans
-Hardware :	3- 4 ans

-Autres immobilisations corporelles (aménagements) : suivant la durée du contrat du bail (théorique ou extrapolée sur base des réelles opportunités de prolongation).

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Le groupe n'a pas d'actif qualifié tel que défini dans le cadre de la capitalisation des intérêts.

Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises qui n'impliquent pas des entités sous contrôle commun sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition. Ceci conduit à reconnaître les actifs identifiables (y compris les immobilisations incorporelles non reconnues précédemment) et les passifs identifiables (y compris les passifs éventuels, à l'exception des restructurations futures) de l'activité acquise pour sa juste valeur.

Le goodwill dégagé dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt acquise par le Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur comptabilisé dans le compte de résultat. Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est, à compter de la date d'acquisition, affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie du Groupe ou à chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises, que des actifs ou passifs de l'entreprise acquise soient ou non affectés à ces unités ou groupes d'unités. Chaque unité ou groupe d'unités auquel le goodwill est ainsi affecté représente au sein du Groupe, le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour les besoins de gestion interne qui sont les entités opérationnelles. Pour de plus amples détails, voir note 8.

Si le goodwill a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (ou groupe d'unités génératrices de trésorerie) et si une activité au sein de cette unité est cédée, le goodwill lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. Le goodwill ainsi cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

Lorsque des filiales sont cédées, la différence entre le prix de cession et l'actif net cédé augmenté des écarts de conversion accumulés et de la valeur nette du goodwill est reconnue au compte de résultat.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées initialement à leur coût. Le coût d'une immobilisation incorporelle acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprise est sa juste valeur à la date de l'acquisition. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles créées en interne, à l'exception des coûts de développement, ne sont pas capitalisées, et les dépenses engagées sont comptabilisées en résultat lorsqu'elles sont encourues.

Le Groupe apprécie si la durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle est finie ou indéterminée.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie déterminée sont amorties sur la durée d'utilité et sont soumises à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe une indication que l'immobilisation incorporelle s'est dépréciée. La durée d'amortissement et le mode d'amortissement d'une immobilisation incorporelle ayant une durée d'utilité déterminée sont réexaminés au moins à la clôture de chaque exercice. Tout changement de la durée d'utilité attendue ou du rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif est comptabilisé en modifiant la durée ou le mode d'amortissement, selon le cas, de tels changements étant traités comme des changements d'estimation. La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée est comptabilisée en résultat dans la ligne « dotation aux amortissements et provisions ».

Les immobilisations incorporelles du Groupe sont amorties compte tenu des durées de vie utiles, soit linéairement de 3 à 5 ans.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties mais soumises à des tests de dépréciation chaque année, soit individuellement soit au niveau de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'immobilisation incorporelle appartient. La durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle à durée de vie indéterminée est réexaminée annuellement afin de déterminer si l'appréciation d'une durée d'utilité indéterminée pour cet actif continue d'être justifiée. Dans le cas contraire, le changement d'appréciation de la nature de la durée d'utilité, d'indéterminée à finie, est comptabilisé de manière prospective.

Une immobilisation incorporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou dès lors qu'il n'est plus attendu aucun avantage économique futur de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est enregistré en résultat, au cours de l'exercice de décomptabilisation, dans la ligne « résultat sur cession d'actifs non-courants » ou « autres produits opérationnels ».

20230123031166

Dépréciation d'actifs non financiers

Le Groupe apprécie à chaque date de clôture, s'il existe une indication qu'un actif ait perdu de la valeur. En présence d'une telle présomption, ou lorsqu'un test de dépréciation annuel est requis pour un actif (goodwill et autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée), le Groupe fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Elle est déterminée pour chaque actif pris isolément, à moins que l'actif ne génère des flux de trésorerie largement dépendants d'autres actifs ou groupe d'actifs. Si la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable, l'actif est réputé avoir perdu une partie de sa valeur, et sa valeur comptable est ramenée à sa valeur recouvrable. Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux futurs de trésorerie estimés sont actualisés en appliquant un taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. La méthodologie de la juste valeur diminuée des coûts de vente n'est pas utilisée par le Groupe dans la mesure où il ne dispose pas de modèle d'évaluation fiable. Les dépréciations constatées sur des activités qui se poursuivent, sont comptabilisées en résultat dans la catégorie de charges appropriée au vu de la fonction de l'actif déprécié. Pour les actifs, à l'exclusion du goodwill pour lequel les pertes de valeurs actées sont irréversibles, une appréciation est effectuée, à chaque date de clôture, pour identifier toute disparition ou diminution d'un indice de perte de valeur précédemment identifié. En pareille situation, le Groupe fait une estimation de la valeur recouvrable. Une perte de valeur précédemment comptabilisée est également reprise (à l'exception des goodwill) en cas de changement dans les estimations retenues dans le cadre de la détermination de la valeur recouvrable de l'actif. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, à l'issue de la reprise d'une perte de valeur, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée sur cet actif au cours des exercices antérieurs. Une reprise de perte de valeur est comptabilisée en résultat. Les critères suivants sont aussi pris en compte dans la réalisation du test de dépréciation de certains actifs spécifiques :

Goodwill

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation chaque année, ou plus fréquemment si des événements ou circonstances indiquent que sa valeur comptable doit être dépréciée.

La dépréciation du goodwill est déterminée sur la base de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (ou du groupe d'unités génératrices de trésorerie) à laquelle le goodwill se rapporte. Lorsque cette dernière est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est reconnue. Les pertes de valeur du goodwill ne peuvent être reprises dans les périodes futures. Le Groupe effectue ses tests de dépréciation annuels au 30 juin.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont testées annuellement au 30 juin, soit individuellement soit au niveau de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle elles sont rattachées.

Investissements et autres actifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés uniquement à partir du moment où le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier est la valeur qui lui est attribuée lors de sa comptabilisation initiale, diminuée des remboursements en principal, majorée ou diminuée de l'amortissement cumulé, calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre cette valeur initiale et la valeur à l'échéance et, dans le cas d'un actif financier, ajustée au titre de la correction de valeur pour pertes. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les futures sorties ou entrées de trésorerie, estimées sur la durée de vie attendue d'un actif ou d'un passif financier, de manière à obtenir exactement la valeur comptable brute de l'actif financier ou le coût amorti du passif financier. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, le Groupe estime les flux de trésorerie attendus en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier (par exemple, options de paiement anticipé, de prolongation, de rachat, etc.), mais elle ne tient pas compte des pertes attendues de crédit. Ce calcul inclut l'intégralité des commissions et des frais proportionnels, payés ou reçus par les parties au contrat, qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres surcotes ou décotes.

Immobilisations financières

Les créances commerciales sont évaluées à leur prix de transaction. Les autres actifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur, augmentée, dans le cas d'un actif financier non évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition de cet actif financier. Un actif financier est qualifié de courant lorsque les flux de trésorerie attendus de l'instrument viennent à échéance dans l'année. Tous les actifs financiers comptabilisés seront ultérieurement évalués soit au coût amorti, soit à leur juste valeur, selon IFRS 9 Instruments financiers. De manière spécifique :

- Un instrument d'emprunt qui (i) s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de percevoir les flux contractuels de trésorerie et qui (ii) a des flux contractuels de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû, est évalué au coût amorti (net de toute réduction de valeur pour dépréciation), sauf si cet actif est désigné comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net sous l'option de juste valeur ;

- Tous les autres instruments d'emprunt sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ;

- Tous les instruments de capitaux propres sont évalués dans l'état consolidé de la situation financière à leur juste valeur, et leurs profits ou pertes constatés en résultat, sauf si un instrument en capitaux propres n'est ni détenu à des fins de transaction ni une contrepartie éventuelle comptabilisée par un acquéreur dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, auquel cas un choix irrévocable peut être effectué, lors de la comptabilisation initiale, d'évaluer l'instrument à juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, et de constater le produit tiré du dividende en résultat. Cette classification est faite instrument par instrument. Lors de la décomptabilisation, les gains ou pertes cumulés précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans les résultats non distribués

La juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation incluant la référence à des transactions récentes effectuées à des conditions normales de concurrence ou à des transactions sur des instruments similaires en substance, ou l'analyse des flux de trésorerie actualisés intégrant, le plus possible, des hypothèses cohérentes avec les données observables sur les marchés. Toutefois, dans des circonstances limitées, il peut arriver que le coût des instruments de capitaux propres constitue une estimation appropriée de la juste valeur. Ce peut être le cas lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir

20230123031167

suffisamment d'informations plus récentes pour évaluer la juste valeur ou lorsqu'il existe une large fourchette d'évaluations possibles de la juste valeur et que le coût représente la meilleure estimation de la juste valeur dans cette fourchette

Dépréciation des actifs financiers

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti est calculée suivant le modèle des pertes de crédit attendues, représentant la moyenne pondérée des pertes de crédit, dont les poids sont les risques de défaillance respectifs. Les pertes de crédit attendues sont basées sur la différence entre les flux de trésorerie contractuels dus conformément au contrat et le total des flux de trésorerie que le Groupe s'attend à recevoir, actualisée avec une approximation du taux d'intérêt effectif initial.

Pour les créances commerciales, la correction de valeur pour pertes est évaluée au montant des pertes de crédit attendues sur la durée de vie. Ces dernières sont les pertes de crédit attendues résultant de la totalité des cas de défaut dont une créance commerciale pourrait faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue, en utilisant une matrice de provision qui tient compte d'informations historiques sur les défauts, ajustées des informations prospectives par client. Le Groupe considère qu'un actif financier est en défaut lorsque les paiements contractuels sont en retard de 60 jours, et que les salons auxquels les contrats font référence ont été tenus. Toutefois, dans certains cas, le Groupe peut également considérer qu'un actif financier est en défaut lorsque des informations, internes ou externes, indiquent que le Groupe ne pourra probablement pas recouvrer dans leur totalité les montants contractuels restant dus avant de tenir compte, le cas échéant, des rehaussements de crédit détenus par le Groupe. Un actif financier est entièrement déprécié lorsque le Groupe estime raisonnablement ne pas recouvrer les flux de trésorerie contractuels.

Les pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultats consolidé, sauf pour les instruments d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Dans ce cas, la correction de valeur pour pertes est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur diminuée, dans le cas d'un passif financier non évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'émission de ce passif financier. Ils sont ultérieurement évalués au coût amorti, à l'exception des :

- Passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. L'évaluation ultérieure de ces passifs, y compris ceux qui sont des dérivés, est effectuée à la juste valeur ;

- Contrats de garantie financière. Après la comptabilisation initiale, les garanties sont ultérieurement évaluées au plus élevé des pertes attendues et du montant initialement comptabilisé.

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des swaps de taux d'intérêts pour se couvrir contre les risques associés aux taux d'intérêts, et tels que des couvertures de conversion de devises pour se couvrir contre les risques associés aux fluctuations de ces devises (exemple : GBP). Ils sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date à laquelle le contrat dérivé est conclu et ultérieurement évalués à leur juste valeur au terme de la période de présentation de l'information financière. Les dérivés sont comptabilisés en tant qu'actifs financiers lorsque la juste valeur est positive

et en tant que passifs financiers lorsque la juste valeur est négative. Les pertes et gains provenant de la variation de juste valeur de ces dérivés sont comptabilisés directement en résultat, le Groupe n'effectuant pas de comptabilité de couverture de juste valeur.

Provisions

Généralités

Des provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque le Groupe attend le remboursement partiel ou total de la provision, par exemple du fait d'un contrat d'assurances, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct, mais uniquement si le remboursement est quasi-certain. La charge correspondant à une provision est présentée dans le compte de résultat, pour son montant net de tout remboursement. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux courant avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme une charge financière.

Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe a des régimes de retraite à prestations définies, pour lesquels les contributions dues sont prises en charge sur base des services rendus par les membres du personnel. Les régimes de pension sont assurés par des contrats branche 21. Pour les membres actifs, les taux légaux minimaux restent égaux jusqu'à l'âge de la retraite étant 3,25% et 3,75%, respectivement sur les primes patronales et salariales payées avant le 1/1/2016. Les primes payées après 1/1/2016 bénéficient du taux minimum légal de 1,75%. Ces garanties sont applicables jusqu'à l'âge de la retraite ou jusqu'à la date de départ de l'entreprise. Cette garantie est comptabilisée parmi les autres éléments du résultat global (OCI). Dans le bilan, la réévaluation est reflétée dans une réserve séparée (Autre déficit) et a créé un autre passif non courant.

Le Groupe n'a pas d'avantages de couverture médicale postérieurs à l'emploi.

Reconnaissance des produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

La norme IFRS 15 établit un modèle en cinq étapes pour comptabiliser les produits tirés de contrats conclus avec des clients. Suivant IFRS 15, le produit est comptabilisé pour le montant de la contrepartie à laquelle une entité s'attend à avoir droit, en échange des biens ou de services transférés à un client. La nouvelle norme sur le chiffre d'affaires remplace toutes les dispositions actuelles de reconnaissance du chiffre d'affaires en IFRS.

Le Groupe organise des salons ce qui représente la mise à disposition de lieux et l'offre de services additionnels y compris l'organisation, des services marketing, communication, etc. Ces derniers représentent clairement la plus-value offerte par le Groupe, et par conséquent, le Groupe considère que les revenus liés à l'organisation de ces salons tombent sous le champ d'application de IFRS 15. Les paiements liés à l'organisation des salons sont toujours reçus avant la tenue de ceux-ci. Et le Groupe comptabilise un passif sur contrat sous la rubrique « Acomptes sur salons à venir ». Le groupe n'octroie pas de réduction pour l'engagement d'un client à participer à plusieurs évènements. Le groupe applique une politique de prix où le client bénéficie de prix plus avantageux au plus tôt il est en mesure de

20230123031 68

s'engager pour un salon. Dans le cas où des évènements étaient organisés à cheval sur deux exercices comptables, le Groupe devrait allouer les revenus sur ces deux années. Cette situation représentant des montants immatériels, ils sont donc comptabilisés entièrement sur l'exercice où se termine l'évènement.

Selon les principes IFRS 15, la promesse du Groupe est l'organisation des salons et venues qui forme une seule obligation de performance et qui est satisfaite au moment de l'évènement. Par conséquent, la comptabilisation des revenus se fait au moment précis de l'évènement.

De plus, IFRS 15 s'applique aux produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients concernant les services offerts pendant les évènements par exemple la fourniture de mobiliers, le service horeca, accès wifi. La promesse étant transférée aux clients au moment de l'évènement, les revenus liés à cette obligation de performance sont également reconnus à ce moment de transfert vers les clients.

Par conséquent, l'adoption de IFRS 15 aux produits issus des contrats conclus avec les clients n'a aucun impact sur la comptabilisation des revenus du Groupe étant donné que ceux-ci étaient déjà comptabilisés de telle façon.

Le groupe a des sources de revenus diverses telles que :

Revenus de salons / exposition

Les revenus des salons / exposition et des événements de courte durée sont enregistrés lors de la tenue des salons / expositions et sont enregistrés dans la ligne « chiffre d'affaires ». Les acomptes facturés pour les salons qui auront lieux dans les exercices futurs sont comptabilisés au bilan sous la rubrique « Acomptes sur salons à venir » et sont repris en « chiffre d'affaires » dans l'année où se tient le salon.

Barter transactions

Les transactions Barter effectuées par le groupe Easyfairs portent sur des services de nature différente. Il s'agit d'échange de médias contre une visibilité ou un stand sur nos salons. A ce titre ces transactions restent comptabilisées, à leur juste valeur, dans les comptes IFRS sous les rubriques « chiffre d'affaires » en ce qui concerne les produits, et en « achats » en ce qui concerne le coûts pris en charges en contrepartie.

Impôts

Impôt sur le résultat exigible

Les actifs et les passifs d'impôt exigibles au titre de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les règles fiscales appliqués pour déterminer ces montants, sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Impôt sur le résultat différé

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables sauf :

- Lorsque le passif d'impôt différé résulte de la reconnaissance initiale d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, lors de son occurrence, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice ou la perte imposable ; et

- Pour les différences temporelles taxables liées à des participations dans les coentreprises, lorsque la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut-être contrôlée et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés :

- Sauf quand l'actif d'impôt différé lié à la différence temporelle déductible est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ; et

- Pour les différences temporelles déductibles liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, des actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la différence temporelle s'inversera dans un avenir prévisible et qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel pourra s'imputer la différence temporelle.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'apparaît plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé. Les actifs d'impôts différés non reconnus sont réappréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et règles fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

Taxes sur les ventes

Les revenus, dépenses et actifs sont reconnus nets du montant des taxes sur les ventes sauf :

- Si la taxe sur les ventes engagées lors de l'achat d'actifs ou de services n'est pas recouvrable auprès de l'administration fiscale. Dans ce cas, la taxe sur les ventes est reconnue comme faisant partie du coût d'acquisition de l'actif ou de la dépense elle-même ; et

- Les créances et dettes, qui sont présentées toutes taxes comprises.

20230123031 69

Le montant net des taxes sur les ventes recouvrables auprès de ou payables à l'administration fiscale est inclus dans le montant des créances ou dettes inscrites au bilan.

Certificats

Les certificats sont des actions sans droit de vote de la société EasyFairs International SA, filiale directe de la société consolidante Everex SA. Ils sont considérés comme une dette court terme (passifs courants ne portant pas intérêt). La juste valeur de ces certificats est déterminée suivant une formule contractuelle basée sur les résultats de la société. Les certificats sont réévalués chaque année et la variation est imputée sur le compte de résultat. Les certificats sont traités comme des paiements fondés sur des actions réglées en trésorerie et sont réévalués à leur juste valeur à chaque date de reporting, la variation étant comptabilisée en compte de résultat sous les autres charges non opérationnelles. De plus amples détails sont communiqués en note 4.6 et 14.

2.6. Normes publiées non encore en vigueur

Les normes et interprétations nouvelles et modifiées qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur, à la date de publication des états financiers du Groupe sont présentées ci-dessous :

- IFRS 17 Contrats d'assurance (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023) ;

- Amendements à IFRS 17 Contrats d'assurance : première application d'IFRS 17 et d'IFRS 9 - Informations comparatives (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023, mais non encore adoptés au niveau européen) ;

- Amendements à IAS 1 Présentation des états financiers : classification de passifs comme courants ou non-courants (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023, mais non encore adoptés au niveau européen) ;

- Amendements à IAS 1 Présentation des états financiers et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2 : informations à fournir sur les méthodes comptables (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023) ;

- Amendements à IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs : définition d'estimations comptables (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023) ;

- Amendements à IAS 12 Impôts sur le résultat : impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023, mais non encore adoptés au niveau européen).

Le Groupe n'a anticipé l'application d'aucune nouvelle norme ou interprétation publiées mais non encore effectives et n'attend pas d'impact significatif lors de l'application de ces nouvelles normes ou interprétations.

3. Regroupements d'entreprise et intérêts minoritaires

Acquisitions de participations dans des sociétés tiers

Le Groupe a décidé d'appliquer l'amendement à IFRS 3 qui permet d'utiliser un test de concentration. Ce test est une simplification des exigences d'IFRS 3 selon lesquelles, si le critère de concentration est satisfait, l'ensemble des activités et des actifs d'une entreprise acquise est déterminé comme n'étant pas une entreprise et aucune évaluation supplémentaire n'est nécessaire. Par conséquent, la méthode de répartition des coûts est appliquée (et aucun Goodwill n'est comptabilisé), plutôt que la méthode de l'acquisition.

Le test de concentration est satisfait si la quasi-totalité de la juste valeur des actifs bruts acquis est concentrée dans un seul actif identifiable ou un groupe d'actifs identifiables similaires. L'entité acquise est alors comptabilisée comme une acquisition d'actifs.

Le Groupe a pris une participation à 100% dans la société Algérienne Meditheral en juin 2022. L'allocation du prix d'achat n'ayant pas encore été fait, le Groupe a décidé de ne pas consolider cette société en 2022 car jugée non significative : le prix d'acquisition ainsi que l'impact de cette acquisition sur les futures performances financières du Groupe ne sont pas significatives.

Acquisition d'intérêts minoritaires

Au cours de l'exercice, le groupe n'a pas acquis d'intérêts minoritaires.

Participation dans une entreprise associée

Le groupe Easyfairs détient 50% d'intérêts dans Fairs Consult. Fairs Consult est une société qui organise des salons en Belgique et aux Pays-Bas.

Aperçu des données financières de cette entité au 30/06/2022 :

Actifs non courants	50	62
Actifs courants	967	432
Total actifs	**1,017**	**494**
Fonds propres	978	269
Passifs non courants		
Passifs courants	39	225
Total passifs	**1,017**	**494**
Chiffre d'affaires	**183**	**183**
Résultat net	**684**	**(136)**
Résultat net après élimination des opérations intragroupes	**1,028**	**(96)**

La valeur de la participation dans le bilan s'élève à 510 KEUR, le profit de cette entité dans le P&L du Groupe s'élève à 355 KEUR.

Le groupe Easyfairs détient 35% d'intérêts dans Live Expo AB. Live Expo est une société qui organise des salons en Suède.

20230123031170

Aperçu des données financières de cette entité au 30/6/2022 :

Actifs non courants	35	41
Actifs courants	783	506
Total actifs	**817**	**547**
Fonds propres	561	(635)
Passifs non courants	88	384
Passifs courants	169	798
Total passifs	**817**	**547**
Chiffre d'affaires	**0**	**0**
Résultat net	**895**	**(539)**
Résultat net après élimination des opérations intragroupes	**895**	**(539)**

La valeur de la participation dans le bilan s'élève à 185 KEUR, le profit de cette entité dans le P&L du Groupe s'élève à 308 KEUR.

4. Produits et charges

4.1. Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires des salons	135,004	5,632	*129,372*
Produit de location des venues	18,490	8,321	*10,169*
Barters	2,438	244	*2,194*
Autre chiffre d'affaires	2,068	953	*1,115*
Chiffre d'affaires produit des activités ordinaires	**158,001**	**15,150**	***142,850***

Le chiffre d'affaires consolidé comprend notamment des opérations Barter pour un montant de 2.438 KEUR, déterminée par la valeur des services reçus. La contrepartie de ces échanges se trouve sous la rubrique « Biens et services divers ».

Le chiffre d'affaire exceptionnellement bas au 30/06/2021 est une conséquence de la crise du COVID-19.

Les autres produits opérationnels s'élèvent au 30 juin 2022 à un profit de 6.605 KEUR, contre un profit de 13.434 KEUR au 30 juin 2021. Ils consistent en les aides gouvernementales reçues.

4.2. Coût des ventes

Cette rubrique comprend les coûts directs liés aux ventes, à savoir notamment les frais de location de halls, de construction des stands, de services liés aux exposants, etc.

Salons	(46,003)	(2,308)	*(43,695)*
Venues	(3,915)	(2,810)	*(1,105)*
Barters	(2,438)	(244)	*(2,194)*
Autre coût des ventes	(422)	(71)	*(350)*
Coût des ventes	**(52,777)**	**(5,433)**	***(47,344)***

4.3. Coût opérationnels

Salons	(18,977)	(14,893)	*(4,084)*	(14,893)
Venues	(6,509)	(2,855)	*(3,654)*	(2,855)
Coût des forces de vente et de marketing	**(25,486)**	**(17,748)**	***(7,738)***	**(17,748)**
Autres coûts des venues	**(2,868)**	**(909)**	***(1,958)***	**(3,274)**

Les autres coûts venues comprennent notamment des frais de maintenance, des taxes immobilières, etc.

Coût de personnel	(14,852)	(12,133)	*(2,719)*	(13,936)
Autres coûts	(26,462)	(13,246)	*(13,216)*	(9,577)
Coût de l'administratif et autres coûts	**(41,314)**	**(25,379)**	***(15,935)***	**(23,513)**

4.4. Produits financiers

Produits des intérêts			
Autres produits financiers	2,063	576	*1,487*
Produits financiers	**2,063**	**576**	***1,487***

Les autres produits financiers sont principalement les gains sur effet de change.

4.5. Charges financières

Charges d'intérêts	(5,375)	(3,392)	*(1,983)*	(3,392)
Charges d'intérêts contrats de locations	(1,176)	(1,228)	*52*	(1,237)
Autres charges financières	(3,057)	(1,196)	*(1,861)*	(1,196)
Charges financières	**(9,608)**	**(5,815)**	***(3,793)***	**(5,824)**

20230123031171

4.6. Autres charges non opérationnelles

Les autres charges non opérationnelles représentent le coût de la réévaluation des certificats détenus par le management dans la société Easyfairs International SA. Cette réévaluation ainsi que l'achat et la vente de certificats engendre un profit de 94 KEUR en 2022 contre un profit de 10.159 KEUR en 2021.

5. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt pour les exercices clos les 30 juin 2022 et 30 juin 2021 est principalement composée de:

Résultat avant impôt	**10,211**	**(41,991)**	***52,202***	**(42,130)**
Charge d'impôt au taux Belge (25%)	**(2,553)**	**0**	***(2,553)***	**0**
Réduction de la charge d'impôt théorique par les entités en perte	(1,995)	0	*(1,995)*	0
Réductions de valeurs non déductibles	0	0	*0*	0
Réévaluation des certificats	0	0	*0*	0
Autres charges non déductibles	(986)	0	*(986)*	0
Profits taxés à un taux différent	277	0	*277*	0
Déduction des pertes fiscales récupérables	3,254	0	*3,254*	0
Ajustements au titre de l'impôt exigible des exercices précédents	148	1,008	*(860)*	1,008
Impôt exigible de l'exercice	**(1,855)**	**1,008**	***(2,863)***	**1,008**
Impôt différé afférent à la naissance et au renversement des différences temporelles	(1,797)	1,115	*(2,912)*	1,117
Impôt différé afférent aux pertes fiscales reportées	781	3,996	*(3,215)*	3,996
Crédit/(charge) d'impôt comptabilisé dans le compte de résultat	**(2,871)**	**6,119**	***(8,990)***	**6,121**
Résultat de l'exercice	**7,340**	**(35,872)**	***43,212***	**(36,009)**

Impôt différé

Au 30 juin, les impôts différés se détaillent comme suit:

Passifs d'impôts différés	**(26,982)**	**(28,397)**	***1,415***	**(28,397)**
Différences temporaires liées à la valorisation des halls d'exposition	(19,270)	(19,680)	*410*	(19,680)
Différences temporaires liées à la valorisation des intangibles	(7,712)	(8,717)	*1,005*	(8,717)
Actifs d'impôts différés	**2,286**	**3,651**	***(1,365)***	**3,575**
Pertes reportables sur des bénéfices futurs	4,093	3,533	*560*	3,533
Autres actifs d'impôts différés	(1,807)	118	*(1,925)*	42
Actifs nets d'impôt différé	**(24,696)**	**(24,746)**	***50***	**(24,822)**
Charge/Produit d'impôt différé	**(1,016)**	**5,111**	***(6,127)***	**5,113**

Le Groupe dispose de déficits fiscaux générés en Belgique et à l'étranger représentant des impôts différés actifs pour un montant de 4,093 KEUR (30 juin 2021 : 3,533 KEUR).

EasyFairs Belgium	1,250	5
EasyFairs GMbH	672	5
EasyFairs Germany	518	5
EasyFairs Iberia	819	3
EasyFairs Northeral	130	5
EasyFairs International	705	5
Total	**4,093**	

Ces déficits sont indéfiniment reportables sur les bénéfices fiscaux futurs des sociétés les ayant générés. La différence entre ces déficits fiscaux et les actifs d'impôts différés sont dus aux différences temporaires.

La recouvrabilité des pertes fiscales comptabilisées a été testée sur base des business plans raisonnablement établis pour les entités concernées. Ce test a confirmé la valeur des impôts différés actifs au 30/06/2022.

Les pertes fiscales d'Everex SA, easyFairs DE, et EasyFairs UK n'ont été activées que partiellement étant donné les perspectives de résultats du business plan. Au 30 juin 2022, ces impôts différés non comptabilisés représentent 5,102 KEUR (30 juin 2021 : 1,542 KEUR).

Au 30 juin 2022, des passifs d'impôts différés ont été comptabilisés pour 26,982 KEUR (30 juin 2021 : 28,397 KEUR). Ces montants sont principalement justifiés par la différence temporaire résultant de la réévaluation de la relation clientèle d'Evenementenhal, des immeubles de Gorinchem, Hardenberg, Gand, et d'Anvers dans le cadre du purchase accounting de la holding Evenementenhal, de la société Easyfairs Venues NV (ex-Flanders Expo), de la société Bouwen & Wonen NV (ex-Antwerp expo), mais également de la réévaluation à la juste valeur d'acquisition telles que l'acquisition des sociétés Kistamassan et Bostadsrättsmassän Sverige AB. Les différences temporaires ont fait l'objet de la comptabilisation d'un passif d'impôt différé passif qui a directement impacté le passif du bilan.

6. Immobilisations corporelles

Au 01 juillet 2021	**106,294**	**14,673**	**2,380**	**716**	**124,063**
Augmentations	273	353	262	128	1,016
Acquisition d'une filiale					0
Cessions	(532)	(1,147)	(54)		(3,113)
Réévaluations	(360)	(1,019)			(1,379)
Transferts			(1,609)	1,609	0
Dotation nette aux amortissements	(4,656)	(2,288)	(1,121)	(1,800)	(9,865)
Annulation d'amortissements		337	1,631		1,968
Différences de change nettes	0	233	19		252
Au 30 juin 2021	**101,019**	**11,142**	**1,507**	**653**	**114,321**
Augmentations	2,301	455	215	44	3,015
Acquisition d'une filiale					0
Cessions	(509)	(16)	(133)	(11)	(668)
Réévaluations	(360)	(1,019)			(1,379)
Transferts	0	40		(40)	0
Dotation nette aux amortissements	(4,711)	(1,213)	(492)	(180)	(6,596)
Annulation d'amortissements					0
Différences de change nettes		(245)	2		(243)
Au 30 juin 2022	**97,740**	**9,144**	**1,099**	**466**	**108,449**
Dont :					
Valeur brute	120,074	28,665	7,036	15,975	171,750
Amortissements cumulés	(22,334)	(19,521)	(5,937)	(15,508)	(63,300)
Valeur nette au 30/06/2022	**97,740**	**9,144**	**1,099**	**466**	**108,449**

20230123031172

Durées de vie

La durée d'utilité des actifs est décrite dans les méthodes comptables sous le point 2.

Le Groupe valorise ses terrains et constructions à leur valeur réelle réévaluée tous les 5 ans minimum par des experts indépendants. La dernière évaluation date de 2018. Le Groupe n'a pas identifié d'indices que la valeur comptable de ses terrains et constructions diffère de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur au 30 juin 2022.

Les principaux investissements réalisés au cours de cet exercice portent sur (i) des investissements non récurrents dans les halls de Gand, Malines et Anvers (cfr. Rubrique Terrains & constructions), (ii) les investissements récurrents (cfr. Rubrique Terrains & constructions et Rubrique Installations, machines et outillage), et enfin sur (iii) les investissements réalisés dans le cadre des nouveaux systèmes IT du Groupe.

Droit d'utilisation et dettes locatives

Le Groupe possède des contrats de locations sur certains actifs : halls d'expositions, bureaux, véhicules motorisés, matériel IT, etc. Suite à l'application d'IFRS16 depuis l'année se clôturant au 30 juin 2021, ces contrats sont activés sous la rubrique Droit D'utilisation. La dette sous-jacente de ces contrats se trouve sous la rubrique Dettes locatives et s'élève à 52,449 KEUR.

Au 01 juillet 2020	**62,024**	**1,646**	**171**	**63,841**
Au 01 juillet 2020 retraité	**60,439**	**1,646**	**171**	**62,255**
Retraitement	10,204			10,204
Augmentations	414	168	409	991
Acquisition d'une filiale				0
Cessions	(15,237)	(13)	0	(15,250)
Réévaluations				0
Autres diminutions – augmentations				0
Dotation nette aux amortissements	(4,843)	(667)	(152)	(5,662)
Annulation d'amortissements				0
Différences de change nettes	1,184	31	3	1,218
Au 30 juin 2021 retraité	**52,160**	**1,166**	**431**	**53,756**
Augmentations	2,707	383	5	3,096
Acquisition d'une filiale				0
Cessions	0	0	(48)	(48)
Réévaluations				0
Autres diminutions – augmentations				0
Dotation nette aux amortissements	(5,054)	(607)	(92)	(5,753)
Annulation d'amortissements				0
Différences de change nettes	(1,995)	(53)	(5)	(2,053)
Au 30 juin 2022	**47,819**	**889**	**290**	**48,997**
Dont :				
Valeur brute	57,505	2,222	595	60,322
Amortissements cumulés	(9,686)	(1,333)	(305)	(11,324)
Valeur nette au 30/06/2022	**47,819**	**889**	**290**	**48,997**

20230123031173

Au 01 juillet 2020	**65,846**
Au 01 juillet 2020 retraité	**64,604**
Retraitement	10,065
Augmentations	948
Cessions	(16,135)
Charges d'intérêts	1,191
Paiements	(6,066)
Différences de change nettes	2,262
Au 30 juin 2021 retraité	**56,870**
Augmentations	3,324
Cessions	(48)
Charges d'intérêts	1,196
Paiements	(6,675)
Différences de change nettes	(2,218)
Au 30 juin 2022	**52,449**

22/23	6,740
23/24	5,589
24/25	5,886
25/26	5,585
26/27	5,261
27/28	5,054
28/29	4,794
29/30	4,790
30/31	3,469
31/32	3,029
> 10 ans	6,625
Total	**56,823**

7. Immobilisations incorporelles

Cette rubrique comprend d'une part les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée (brevets & licences et relation clientèle) et d'autre part les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée (goodwills et salons):

Brevets, licences	10,689	11,391	*(701)*
Relation Clientèle	6,516	8,144	*(1,629)*
Goodwills – Ecarts d'acquisition	26,645	26,781	*(136)*
Salons	63,448	67,462	*(4,014)*
Total immobilisations incorporelles	**107,298**	**113,778**	***(6,480)***

Au 01 juillet 2020	**11,951**	**9,773**	**26,781**	**67,562**	**116,068**
Augmentations	3,141				3,141
Cessions					0
Autres pertes de valeur (impairment)				(493)	(493)
Dotation nette aux amortisements	(4,234)	(1,629)			(5,863)
Différences de change nettes	532		(0)	393	924
Au 30 juin 2021	**11,390**	**8,144**	**26,781**	**67,462**	**113,778**
Augmentations	4,435				4,435
Cessions					0
Autres pertes de valeur (impairment)				(3,750)	(3,750)
Dotation nette aux amortisements	(4,882)	(1,629)			(6,511)
Différences de change nettes	(254)		(136)	(264)	(654)
Au 30 juin 2022	**10,689**	**6,516**	**26,645**	**63,448**	**107,298**
Dont :					
Valeur brute	35,365	16,289	31,942	87,752	171,348
Amortissements cumulés	(24,676)	(9,773)	(5,297)	(24,304)	(64,050)
Valeur nette au 30/06/2022	**10,689**	**6,516**	**26,645**	**63,448**	**107,298**

La variation d'un exercice à l'autre s'élève à un montant négatif de 6,480 KEUR. Cette diminution est principalement due à la réduction de valeur sur certains salons (-3,750 KEUR), à de nouveaux développements IT (4,435 KEUR), à l'amortissement de développements IT (-4,882 KEUR) et de la relation clientèle (-1,629 KEUR), et à des différences de taux de change (-654 KEUR). La réduction de valeur sur certains salons vient de la baisse des cash-flow prévus due à la baisse de performance de ces salons par rapport à l'année passée.

Les salons présentant une durée de vie indéterminée ne sont pas amortis. Un salon a une durée de vie indéterminée lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- L'analyse des caractéristiques du salon démontre que celui-ci va générer des flux de trésorerie sur une durée indéterminée.

- Le groupe a l'intention et la capacité d'assurer le soutien du salon.

8. Test de perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée

Le goodwill acquis lors des regroupements d'entreprises ainsi que les salons à durée de vie indéterminée ont tous été alloués à l'activité principale du Groupe, l'organisation de salons.

Le suivi des résultats en interne s'articule autour du suivi des performances des entités opérationnelles. Les différentes entités opérationnelles sont des unités génératrices de trésorerie indépendantes les unes des autres et c'est à ce niveau que les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée font l'objet d'un suivi annuel.

La réduction de valeur de -3,750 KEUR a été prise sur le salon Building Holland. Les prévisions à court terme (5 ans) ne permettent pas d'atteindre une rentabilité sur ce salon et par conséquent, une

20230123031174

réduction de valeur de l'ordre de 3,750 KEUR a été comptabilisée à titre de prudence afin de ramener la valeur de ce salon dans nos livres à 0 EUR.

Les goodwills sont alloués comme suit aux entités opérationnelles qui sont considérés comme les UGT (unités génératrices de trésorerie) :

Le Groupe considère les UGT comme un ensemble économique au niveau duquel le Groupe analyse la performance financière, il peut être un hall séparé, un ou un ensemble de salons

Everex	565	565	*0*
EasyFairs BE	906	906	*0*
EasyFairs Nordic	1,420	1,420	*0*
EasyFairs NL	23,754	23,890	*(136)*
Total goodwill	**26,645**	**26,781**	***(136)***

Quant aux salons, ils sont alloués comme suit par pays :

UK	5	27,248	27,314	*(66)*
BE	13	12,515	12,515	*0*
DE	2	9,278	9,278	*0*
FR	1	5,678	5,678	*0*
NL	2	711	4,461	*(3,750)*
ES	1	3,947	3,947	*0*
IT	1	1,798	1,798	*0*
SE	1	1,713	1,901	*(188)*
CH	2	561	570	*(10)*
Total salons	**28**	**63,448**	**67,461**	***(4,013)***

Il ressort que la valeur recouvrable (basée sur la méthode des Discounted Cash-Flow) est plus élevée que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie, en ce y compris les écarts de consolidation et les salons.

La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie a été calculée à partir de la valeur d'utilité, en utilisant les prévisions de flux de trésorerie qui se fondent sur les budgets financiers approuvés par la direction sur une période de cinq ans. Pour les flux au-delà de cinq ans, une extrapolation est faite en utilisant un taux de 1.7 %, correspondant au taux de croissance moyen à long terme pour le secteur. Aucune valeur résiduelle n'est prise en considération. Le taux d'actualisation avant impôt appliqué à ces prévisions est de 9%. Ce taux correspond au taux moyen pondéré du coût du capital (« WACC » : « Weighted average cost of capital »).

Hypothèses clés utilisées dans le calcul de la valeur d'utilité

Le calcul de la valeur d'utilité des goodwills et salons est sensible aux hypothèses suivantes :

- taux de marge brute, c'est-à-dire le % de contribution (revenus - coûts directs) qui sera réalisé par salon (en moyenne, ce taux est de 63.4% en 2022).

- taux d'actualisation (taux 2022 : 9 % ; taux 2021 : 9 %). Les différents facteurs de marché influençant les activités du groupe préconisent un taux entre 7 et 10%.

- taux de croissance utilisé pour extrapoler les flux de trésorerie au-delà de la période budgétée. (taux 2022 : 1.7 %, taux 2021 : 1.7 %). Ce taux est maintenu à son niveau précédent afin de tenir compte de la situation de marché qui voit se stabiliser les perspectives.

Le taux de croissance utilisé a été maintenu à son niveau de 2021 sur base d'une analyse des transactions sur le marché dans le même secteur d'activité que le Groupe.

Les taux d'actualisation reflètent les estimations faites par la Direction des risques sur chacune des UGT (entités opérationnelles). Ils constituent un élément de référence utilisé par la Direction pour apprécier la performance opérationnelle future. Pour déterminer les taux d'actualisation respectifs de chaque UGT, il a été tenu compte du taux moyen pondéré du coût du capital, en prenant en compte le rendement d'une obligation d'Etat à 10 ans au début de la période budgétée. Il a ensuite été ajusté pour refléter l'appréciation du marché sur les risques spécifiques à chaque UGT (entité opérationnelle). Etant donné que l'ensemble des activités du Groupe qui justifient ces immobilisations incorporelles se situent dans le même marché (organisation de salons), les risques inhérents sont estimés de manière identique et donnent dès lors lieu à un même impact sur la détermination du WACC.

Marge brute - Les marges brutes sont déterminées salon par salon sur base de l'évolution des taux de marge sur les années précédentes et en tenant compte de leur évolution probable étant donné la situation du groupe en terme de part de marché.

Sensibilité aux changements d'hypothèses

En ce qui concerne l'appréciation de la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie, la Direction estime qu'aucun des changements raisonnables possibles dans les hypothèses clés listées ci-dessus, n'aura pour conséquence de porter la valeur comptable de l'unité à un montant significativement supérieur à sa valeur recouvrable.

Le WACC utilisé dans le calcul de la valeur d'utilité est de 9%. Les dirigeants estiment qu'il s'agit d'un niveau adéquat afin de prendre en compte les risques inhérents à l'activité du Groupe. Si le WACC passait à 10%, le Groupe ne devrait pas prendre d'impairment supplémentaire.

9. Autres actifs financiers et prêts

Cautions versées en numéraire	173	84	*89*
Participations non consolidées	0	0	*0*
Instruments de couverture	374	0	*374*
Total autres actifs financiers	**547**	**84**	***463***

Les cautions versées en numéraires sont des cautions versées pour couvrir les éventuels dégâts locatifs des différents bureaux utilisés par les entités du Groupe.

20230123031175

10. Clients et autres débiteurs

Clients	18,834	34,142	*(15,308)*
Autres débiteurs	5,963	11,969	*(6,006)*
Total créances	**24,798**	**46,111**	***(21,313)***

Les créances clients ne portent pas d'intérêt et sont en général payables à échéance de 30 à 90 jours.

Au 30 juin 2022, le mouvement des provisions pour dépréciation des créances se détaille comme suit :

Au 01 juillet 2020	**2,084**	**0**	**2,084**
Transferts	(89)	0	(89)
Dotations de l'année	(262)	0	(262)
Variations de périmètre	0	0	0
Diminution liée aux pertes sur créances irrécouvrables	0	0	0
Montants non utilisés repris	0	0	0
Ecarts de conversion	6	0	6
Au 30 juin 2021	**1,739**	**0**	**1,739**
Transferts	0	0	0
Dotations de l'année	1,030	0	1,030
Variations de périmètre	0	0	0
Diminution liée aux pertes sur créances irrécouvrables	0	0	0
Montants non utilisés repris	(371)	0	(371)
Ecarts de conversion	(1)	0	(1)
Au 30 juin 2022	**2,397**	**0**	**2,397**

Afin de permettre une bonne analyse de notre risque crédit sur créances commerciales, nous présentons ci-dessous un tableau synthétique des créances non échues et échues, mais non dépréciées au 30 juin 2022.

30/06/2022	18,834	8,435	4,803	1,803	1,395	2,398
30/06/2021	34,142	10,053	1,779	526	982	20,800
30/06/2020	24,946	7,446	1,511	1,087	3,472	11,430

Ces créances présentent un risque faible de par la nature des clients ainsi que du fait de la facturation d'acompte avant prestation. L'augmentation en 2021 est due aux salons déplacés en 2021-2022 suite à la crise COVID 19.

Etant donné que la participation aux salons et venues requiert un paiement en avance pour les salons et venues, et que seuls les services rendus sur place sont facturés a posteriori, le montant d'impayés est extrêmement réduit. Les créances à plus de 90 jours sont également des créances pour la participation a des salons à venir. Même si ce créances ont augmentées dû au déplacement des salons, celles-ci ne sont

donc pas à risque pour la même raison. Aussi, l'application de la méthode des « pertes de crédit attendues » n'a pas d'impact significatif sur les créances commerciales.

11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Dépôts à vue et caisses	33,472	36,721	*(3,250)*
Dépôts à court terme	0	0	*0*
Total trésorerie	**33,472**	**36,721**	***(3,250)***

Les fonds bancaires et caisses sont rémunérés à des taux variables indexés sur les taux journaliers des dépôts à vue bancaires. La juste valeur de la rubrique trésorerie et dépôts à court terme est de 33,472 KEUR (30 juin 2021 : 36,721 KEUR).

12. Capital émis et réserves

Au 01 juillet 2020	**233,912**
Augmentations de capital	15,500
Au 30 juin 2021	**249,412**
Au 30 juin 2022	**249,412**

Au cours de l'exercice, le capital du Groupe n'a pas changé.

Au 01 juillet 2020	**233,912,251**
Augmentation de capital	12,085,768
Au 30 juin 2021	**245,998,019**
Au 30 juin 2022	**245,998,019**

Au 01 juillet 2020	**2,554**
Gains / (pertes) sur la conversion d'actifs et passifs situés dans des filiales étrangères soumises à une devise différente de l'Euro	(157)
Au 30 juin 2021	**2,396**
Gains / (pertes) sur la conversion d'actifs et passifs situés dans des filiales étrangères soumises à une devise différente de l'Euro	(173)
Au 30 juin 2022	**2,223**

La rubrique écarts de conversion est utilisée pour enregistrer les écarts de change provenant de la conversion des états financiers des filiales étrangères situées hors zone euro. Les principaux pays contributeurs à ces écarts de conversion sont la Suisse, la Suède et l'Angleterre.

20230123031176

Au 01 juillet 2020	**(257)**
Variation de l'évaluation actuarielle des plans de pension	(141)
Au 30 juin 2021	**(398)**
Variation de l'évaluation actuarielle des plans de pension	399
Au 30 juin 2022	**1**

La rubrique Réserves actuarielles est détaillé dans la note 15.

Au 01 juillet 2020	**14,565**
Amortissement de la revalorisation des immo corp.	(994)
Au 30 juin 2021	**13,571**
Amortissement de la revalorisation des immo corp.	(994)
Au 30 juin 2022	**12,577**

La revalorisation des immobilisation corporelles est détaillé dans la note 6.

Au 01 juillet 2020	**(200,740)**
Résultats 2020	(13,121)
Retraitement	(267)
Dividendes versés	
Au 30 juin 2021 retraité	**(214,128)**
Résultats 2021	(35,814)
Retraitement	137
Autres	72
Au 30 juin 2022	**(249,733)**
Résultats 2022	7,343

13. Emprunts portant intérêts et endettement

La nouvelle enveloppe de financement qui était en cours de négociation à la fin 2020 a été finalisée au mois de mars 2021. Le montant de cette nouvelle enveloppe a été déterminé sur base du plan financier à 6 ans mis à jour par le Groupe au mois d'octobre 2020. Le scénario central de ce plan reposait sur une reprise des activités en septembre 2021. Une analyse de sensibilité avec une date de redémarrage repoussée de 6 mois a également été réalisée. Le montant total de ce financement supplémentaire a été déterminé de façon à répondre de manière adéquate au besoin de liquidité qui découlait de cette analyse de sensibilité. Le éléments clés de cette enveloppe sont non seulement (i) la prolongation du moratoire relatif aux remboursements des crédits bancaires existants jusqu'à la fin de l'année 2023, mais également (ii) la constitution d'une nouvelle ligne de crédit d'un montant de 60,45 MEUR permettant d'une part de refinancer le crédit de 20.45 M€ obtenu en mai 2020 et d'autre part de mettre 40 M€ de liquidité supplémentaire à la disposition du Groupe. Cette nouvelle ligne de crédit est majoritairement garantie par Gigarant, un véhicule de garantie du gouvernement régional flamand.

Le Groupe a exclusivement des emprunts à taux variable basés sur l'EURIBOR, avec une marge allant de 0.5 à 4.5 %. Ce sont des crédits à remboursements trimestriels à partir de 2023. Le management prévoit un refinancement en 23/24 au plus tard.

Emprunts suédois	253					
Emprunts COVID français	147	150	150	150	28	
Emprunts COVID espagnols	138	113	113	87		
Emprunts immobiliers	1,622	3,244	3,244	24,420		
Autres emprunts bancaires	8,400	90,311				
Total emprunts bancaires	**10,560**	**93,818**	**3,507**	**24,656**	**28**	**0**
Dettes fournisseurs	10,067					
Dettes locatives	6,740	5,589	5,886	5,585	5,261	27,762
Total dettes	**27,367**	**99,407**	**9,393**	**30,242**	**5,289**	**27,762**

Au 01 juillet 2020	**127,826**
Nouveaux emprunts	24,524
Remboursements	
Au 30 juin 2021	**152,349**
Nouveaux emprunts	
Remboursements	-19,779
Au 30 juin 2022	**132,570**

Au cours de l'exercice, le groupe a remboursé 19,779 KEUR aux banques.

L'ensemble de ces mouvements ont impactés le tableau des flux de trésorerie consolidé.

Ces dettes se retrouvent au bilan sous les postes « Emprunts portant intérêt »

Ces emprunts ayant un taux variable, leur valeur nette comptable est proche de leur juste valeur.

Garanties

Au 30 juin 2022, EasyFairs Group S.A. a fourni les garanties suivantes:

- Gage sur les actions de EF Nordic au profit de SEB
- Gage sur les actions de ABY Massän AB au profit de SEB
- Inscription hypothécaire sur les bâtiments de Gorinchem et Hardenberg de premier rang au profit de KBC NL et de deuxième rang au profit de BNP Paribas Fortis/KBC/Belfius
- Inscription hypothécaire sur les bâtiments de Flanders Expo et Antwerp Expo au profit de BNP Paribas Fortis/KBC/Belfius
- Gage sur les actions de Easyfairs Belgium SA, Flanders Expo SA, Antwerp Expo SA, Easyfairs Nederland BV, Easyfairs UK LTD, Easyfairs Nordics AB, Easyfairs Iberia SLU au profit de BNP Paribas Fortis/KBC/Belfius

20230123031177

- Gage sur les actifs mobiliers de Easyfairs International SA, Easyfairs Belgium SA, Flanders Expo SA, Antwerp Expo SA, Easyfairs Nederland BV au profit de BNP Paribas Fortis/KBC/Belfius

- Gage sur le compte courant entre Easyfairs International SA et Everex SA au profit de BNP Paribas Fortis/KBC/Belfius

Le Groupe n'est plus tenu à respecter les covenants financiers tant que le financement supplémentaire lié à la crise du COVID 19 est en cours.

14. Certificats

Au cours de l'exercice actuel, certains membres de la direction du Groupe ont acheté ou vendu des certificats représentatifs d'actions de la société EasyFairs International SA. Ces certificats ne sont délivrés qu'aux membres clés de la direction. Ce sont des actions sans droit de vote de la société EasyFairs Group SA qui donnent donc droit à une distribution de dividendes. Le groupe propose chaque année, entre mars et juin, aux membres de la direction d'acheter un certain nombre de certificats. Les membres qui décident d'y adhérer doivent effectuer un virement bancaire vers le compte d'Everex SA.

Ces certificats sont comptabilisés comme Passifs courants ne portant pas intérêt sur la société EasyFairs Group SA. La valeur de ces certificats est déterminée suivant une formule contractuelle basée sur les résultats de la société. Les paramètres qui influencent la valeur des certificats sont l'EBITDA et l'endettement net consolidés d'Easyfairs International SA et ses filiales (l'ensemble des sociétés du Groupe hormis Easyfairs Group SA).

Variations de l'exercice

12,294 certificats ont été vendus et 17,827 certificats ont été achetés au cours de cet exercice. Le passif reconnu au 30/06/2021 est de 1,014 KEUR. Après réévaluation, celui-ci s'élève à 920 KEUR. La réévaluation est imputée sur le compte de résultat.

Au 01 juillet 2020	**11,173**
Vente de certificats	0
Achat de certificats	(250)
Revalorisation des certificats	(9,909)
Au 30 juin 2021	**1,014**
Vente de certificats	371
Achat de certificats	(294)
Revalorisation des certificats	(171)
Au 30 juin 2022	**920**

15. Provisions

Ces provisions de 775 KEUR sont principalement des provisions pour litiges et pour les intérêts sur emprunts capitalisés (PIK).

Au 01 juillet 2020	**1,693**
Utilisations	(789)
Dotations	438
Au 30 juin 2021	**1,342**
Utilisations	(567)
Dotations	
Au 30 juin 2022	**775**
Courant 30 juin 2022	
Non courant 30 juin 2022	775

Pensions

Les régimes de pension sont assurés par des contrats branche 21. Pour les membres actifs, les taux légaux minimaux restent égaux jusqu'à l'âge de la retraite étant 3,25% et 3,75%, respectivement sur les primes patronales et salariales payées avant le 1/1/2016. Les primes payées après 1/1/2016 bénéficient du taux minimum légal de 1,75%. Ces garanties sont applicables jusqu'à l'âge de la retraite ou jusqu'à la date de départ de l'entreprise. Le calcul a été effectué selon la méthode PUC sans projection des primes futures. Les réserves légales minimales actuelles ont été projetées en utilisant les taux d'intérêt légaux minimaux jusqu'à l'âge de la retraite alors que la valeur actuelle des réserves a été calculé à l'aide du taux d'actualisation.

Taux d'actualisation	3.40%
Tables de mortalité	MR/FR - 5
Age de pension	65
Taux minimal légal avant 1/1/16 sur la prime employeur	3,25% par an
Taux minimal légal avant 1/1/16 sur la prime employé	3,75% par an
Taux minimal légal à partir du 1/1/16	1,75% par an
Rotation	8% jusque 44 ans inclus, 4% de 45-49, puis 0%

Taux d'actualisation : 3,40% (base= taux au 30/06/22 et duration de 17,00), versus 1,00% au 30/06/21 (duration de 18,00). Le changement de taux d'actualisation (1,00% - > 3,40%) a un impact d'environ 252 KEUR sur la provision, taxes comprises (via le compte de OCI).

Au 30 juin 2022, l'obligation des régimes à prestations définies s'élève à 6,351 KEUR tandis que les actifs y référents ont une valeur de 6,352 KEUR. Le déficit des obligations des régimes à prestations définies s'élève donc à -1 KEUR au 30 juin 2022, contre 398 KEUR au 30 juin 2021.

Engagements de pension	(6,351)
Juste valeur des actifs du plan	6,352
Engagement net de pension	**1**

20230123031178

Coût des services net	**(646)**
Coût total des services	(742)
Contribution des employés	96
Coût des intérêts net	**(1)**
Coût des intérêts	(58)
Revenu des intérêts	57
Engagement net de pension	**(647)**

Engagements de pension à l'ouverture	(5,948)
Coût total des services	(646)
Coût des intérêts	(58)
Contribution des employés	(96)
Taxes sur les contributions	79
Assurances	114
Gains/pertes actuarielles dus aux changements d'hypothèses financières	252
Gains/pertes actuarielles dus aux changements d'hypothèses démographiques	0
Gains/pertes actuarielles dus aux ajustements	(48)
Engagements de pension	**(6,351)**

Juste valeur des actifs du plan à l'ouverture	5,550
Revenu des intérêts	58
Contribution de l'employeur	642
Contribution des employés	96
Taxes sur les contributions	(79)
Assurances	(114)
Gains/pertes actuarielles sur la juste valeur des actifs du plan	199
Juste valeur des actifs du plan	**6,352**

Engagement net de pension à l'ouverture	(398)
Coût inclus dans le P&L	(646)
Revaloraisation inclue dans l'OCI	403
Contribution de l'employeur	642
Engagement net de pension	**1**

16. Passifs courants

Emprunts portant intérêt	10,560	237	*10,323*
Passifs courants ne portant pas intérêt	920	1,014	*(94)*
Dettes fournisseurs	10,067	5,717	*4,350*
Autres créditeurs	31,020	9,632	*21,387*
Acomptes sur salons à venir	50,254	100,327	*(50,073)*
Passifs d'impôt exigible	1,015	1,251	*(236)*
Provisions courantes (cfr. Note 15 ci-dessus)	322	317	*5*
Autres passifs courants	0	0	*0*
Total passif courant	**104,158**	**118,495**	***(14,337)***

Termes et conditions des passifs financiers ci-dessus : Les dettes fournisseurs ne portent pas intérêt et sont en principe payables à 30, 60 ou 90 jours.

Les acomptes sur salons sont des acomptes payés par les clients pour des salons qui auront lieux au cours des années fiscales suivantes. 95% de ces acomptes sont pour des salons qui se dérouleront en 22/23 et 5% en 23/24.

Au 01 juillet 2020	**69,360**
Utilisations	(3,754)
Dotations	34,721
Au 30 juin 2021	**100,327**
Utilisations	(89,291)
Dotations	39,218
Au 30 juin 2022	**50,254**

17. Engagements et éventualités

Engagements sur contrats de location simple pour lesquels le Groupe est preneur

Le Groupe a conclu des contrats de locations sur certains véhicules à moteur et équipements. Ces locations ont une durée moyenne de 3 à 5 ans sans clause de renouvellement. Aucune restriction n'est imposée au preneur pour conclure ces contrats de location. Les montants en jeu ne sont pas significatifs.

Engagements sur contrats de location simple pour lesquels le Groupe est bailleur

Le Groupe n'a plus d'engagements sur contrats de location simple pour lesquels le Groupe est bailleur

Engagements d'investissements

Rien à signaler sous ce point.

20230123031179

Litiges et contentieux

L'ensemble des litiges du Groupe a été examiné par le management en collaboration avec les avocats. Tous les risques y afférents ont été valorisés et comptabilisés au 30 juin 2022. A la connaissance du management, il n'existe pas d'autre litige ou contentieux matériel qui devrait être signalé.

Garanties

Au 30 juin 2022, EasyFairs Group S.A. a fourni les garanties suivantes:

- Gage sur les actions de EF Nordic au profit de SEB
- Gage sur les actions de ABY Massän AB au profit de SEB
- Inscription hypothécaire sur les bâtiments de Gorinchem et Hardenberg de premier rang au profit de KBC NL et de deuxième rang au profit de BNP Paribas Fortis/KBC/Belfius
- Inscription hypothécaire sur les bâtiments de Flanders Expo et Antwerp Expo au profit de BNP Paribas Fortis/KBC/Belfius
- Gage sur les actions de Easyfairs Belgium SA, Flanders Expo SA, Antwerp Expo SA, Easyfairs Nederland BV, Easyfairs UK LTD, Easyfairs Nordics AB, Easyfairs Iberia SLU au profit de BNP Paribas Fortis/KBC/Belfius
- Gage sur les actifs mobiliers de Easyfairs International SA, Easyfairs Belgium SA, Flanders Expo SA, Antwerp Expo SA, Easyfairs Nederland BV au profit de BNP Paribas Fortis/KBC/Belfius
- Gage sur le compte courant entre Easyfairs International SA et Everex SA au profit de BNP Paribas Fortis/KBC/Belfius

18. Informations relatives aux parties liées

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'EasyFairs Group S.A. et les filiales énumérées dans le tableau suivant (pourcentage de contrôle):

Abymassan	Suède	IG	*100.00*	*100.00*
Aesthetics Investments	Angleterre	IG	*100.00*	*100.00*
Aesthetics Media	Angleterre	IG	*100.00*	*100.00*
Antwerp Expo	Belgique	IG	*100.00*	*100.00*
Easyfairs International S.A.	Belgique	IG	*100.00*	*100.00*
Easyfairs Belgium S.A.	Belgique	IG	*100.00*	*100.00*
EasyFairs Operations Netherlands	Pays-Bas	IG	*100.00*	*100.00*
EasyFairs Switzerland GmbH	Suisse	IG	*100.00*	*100.00*
EasyFairs Deutschland GmbH	Allemagne	IG	*100.00*	*100.00*
Easyfairs GmbH	Allemagne	IG	*100.00*	*100.00*
EasyFairs Iberia	Espagne	IG	*100.00*	*100.00*
EasyFairs Italia	Italie	IG	*60.00*	*60.00*
EasyFairs Northeral	Belgique	IG	*75.00*	*75.00*
EasyFairs Nordic AB	Suède	IG	*100.00*	*100.00*
easyFairs UK Ltd.	Angleterre	IG	*100.00*	*100.00*
EasyFairs Nederland	Pays-Bas	IG	*100.00*	*100.00*
Evenementenhal Gorinchem I	Pays-Bas	IG	*100.00*	*100.00*
Evenementenhal Hardenberg I	Pays-Bas	IG	*100.00*	*100.00*
Fairs Consult BVBA	Belgique	ME	*50.00*	*50.00*
Fairs Consult BV	Pays-Bas	ME	*50.00*	*50.00*
Flanders Expo	Belgique	IG	*100.00*	*100.00*
Futurebuild	Angleterre	IG	*100.00*	*100.00*
Easyfairs Oriex	France	IG	*100.00*	*100.00*
LiveExpo	Suède	ME	*35.00*	*35.00*

IG = Intégration globale – ME = Mise en équivalence.

Everex S.A. dont le siège social est situé en Belgique est l'ultime société mère du groupe.

L'actionnaire majoritaire du Groupe est Eric Everard. En tant que personne physique, il a le contrôle et est membre actif de la direction. Eric Everard et son épouse détiennent ensemble 95 % des actions de la Société.

19. Rémunération des dirigeants du Groupe

Les principaux dirigeants du Groupe sont au nombre de 5 personnes travaillant en tant qu'employé ou de manière indépendante et dont le coût annuel se chiffre à 2,009 KEUR. Cette rémunération ne contient pas d'avantages autres que la rémunération annuelle.

20. Objectifs et politiques de gestion des risques financiers

Les principaux instruments du Groupe sont constitués d'emprunts et de découverts bancaires, de dettes de location financement, de dettes fournisseurs, de contrats de locations avec option d'achat, et de prêts octroyés. L'objectif principal de ces instruments financiers est de financer les activités opérationnelles du Groupe. Le Groupe détient d'autres actifs financiers tels que des créances clients, de la trésorerie et des dépôts à court terme qui sont générés directement par ses activités.

202301230318O

La politique du Groupe est, et a été en 2022 et 2021, de ne pas souscrire d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

Le Groupe est soumis à peu de risques ainsi qu'il est expliqué ci-dessous.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe au risque de variation des taux d'intérêt de marché correspond aux crédits à taux variables, lesquels représentent 100% des crédits. Cependant, le groupe suit de très près l'évolution des taux variables et dispose d'instruments de couverture de ces taux auprès des institutions bancaires concernées.

Risque de change

Le risque de change auquel est soumis le Groupe réside exclusivement en la constatation d'écarts de conversion lors de l'intégration des comptes des filiales situées hors zone euro dans les comptes consolidés. Hors période COVID, le chiffre d'affaire hors EUR représente habituellement 33% du chiffre d'affaire total du Groupe : 15% en Couronne Suédoise, 16% en Livre Sterling, 1% en Francs Suisse, et 1% en Dollar Américain. Ces écarts de conversion sont comptabilisés au passif du bilan et représentent des montants négligeables au cours de ces deux derniers exercices.

Il n'y a que marginalement des transactions en devises qui s'opèrent entre les sociétés du groupe. Les filiales situées en dehors de la zone euro effectuent toutes leurs transactions en devise locale.

Risque de crédit

Etant donné la nature des activités du Groupe, celui-ci encourt peu de risque de crédit.

D'une part, l'activité d'organisation de salons et de gestion de halls engendre la facturation d'acomptes importants encaissables avant la prestation.

D'autre part, concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du Groupe, c'est-à-dire notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'exposition du Groupe est liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés, soit une exposition quasi inexistante.

Risque de liquidité

Le groupe a une nouvelle ligne de crédit de 60 MEUR qui lui a permis de réduire le risque lié à la baisse d'activité due à la crise COVID. Les cash flows opérationnels positifs historiques (notamment grâce au système d'acomptes facturés) permettent également au Groupe de faire face à la crise.

En conclusion, on peut dire que le Groupe bénéficie d'une situation suffisamment liquide pour supporter son activité.

En ce qui concerne le profil de maturité des passifs financiers du Groupe au 30 juin 2022, nous vous renvoyons à la note 13 relative à l'endettement.

Gestion du capital

L'objectif principal du Groupe en terme de gestion de son capital est d'assurer le maintien des ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et maximiser la valeur pour les actionnaires.

Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe peut ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires, rembourser une partie du capital ou émettre de nouvelles actions. Les objectifs, politiques et procédures de gestion demeurent inchangés en 2022 et 2021.

Prêts et emprunts portant intérêt	132,570	152,349	*(19,779)*
Placements, trésorerie et équivalents de trésor(	(33,472)	(36,721)	*3,250*
Endettement net	**99,098**	**115,628**	***(16,530)***
Capital	249,412	249,412	*0*
Gains et pertes latents – Réserves	(227,589)	(234,236)	*6,647*
Total Capitaux propres (part du groupe)	**21,823**	**15,177**	***6,647***
Capitaux propres et endettement net	**120,921**	**130,804**	***(9,883)***
Ratio d'endettement	82.0%	88.4%	*-6.4%*

21. Instruments financiers

Justes valeurs

Le tableau ci-dessous présente une comparaison, par catégorie, des valeurs comptables et justes valeurs de tous les instruments financiers du Groupe. A la date de clôture, la juste valeur est proche de la valeur comptable des éléments du bilan étant donné l'application de taux du marché. Le Groupe a donc opté pour le maintien du coût amorti.

Actifs financiers						
Trésorerie	33,472	36,721	36,721	33,472	36,721	36,721
Droit d'utilisation	48,997	53,756	45,138	48,997	53,756	45,138
Autres actifs financiers (non courants)	547	84	84	547	84	84
Stocks	204	135	135	204	135	135
Clients et autres débiteurs courants	24,798	46,111	46,111	24,798	46,111	46,111
Passifs financiers						
Prêts et emprunts portant intérêt (non courants)	122,010	152,112	152,112	122,010	152,112	152,112
Prêts et emprunts portant intérêt (courants)	10,560	237	237	10,560	237	237
Passifs courants ne portant pas intérêt	920	1,014	1,014	920	1,014	1,014
Provisions	775	1,342	1,342	775	1,342	1,342
Autres dettes locatives	52,449	56,870	48,046	52,449	56,870	48,046
Autres passifs non courants	(1)	481	481	(1)	481	481
Fournisseurs et autres créditeurs	41,086	15,349	15,349	41,086	15,349	15,349
Acomptes sur salons à venir	50,254	100,327	100,327	50,254	100,327	100,327

Les justes valeurs des dérivés et des emprunts ont été calculées par actualisation des flux futurs de trésorerie attendus aux taux d'intérêt courants. La juste valeur des prêts obligataires et des autres actifs financiers a été calculée en utilisant les taux d'intérêt du marché.

les certificats sont traités comme des paiements fondés sur des actions réglées en trésorerie comme communiqué dans la note 14.

20230123031 81

Les instruments financiers utilisés par le Groupe sont valorisés au 30/06/2022 à KEUR 547. Ils sont qualifiés dans le cadre d'un niveau 2 dans la hiérarchie de l'évaluation des fair values. Au 30/06/2022, il s'agit de contrats de hedging sur taux d'intérêts.

Risque de taux de change

Le Groupe n'a pas d'instrument financier pour se couvrir sur le risque de taux de change

Risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant présente la valeur comptable, par échéance, des instruments financiers du Groupe qui sont exposés au risque de taux d'intérêt.

Taux fixe				
Financement acquisition				0
Taux variable				
Financement acquisition & crise COVID	10,560	122,010		132,570

Les intérêts sur les instruments financiers à taux variables sont réévalués à intervalles réguliers inférieurs à un an. Les intérêts sur des instruments financiers à taux fixes sont fixes jusqu'à l'échéance de l'instrument. Les autres instruments financiers du Groupe qui ne sont pas repris dans les tableaux ci-dessus ne sont pas porteurs d'intérêts et ne sont donc pas soumis au risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Il n'y a pas de concentration significative de risque de crédit au sein du Groupe.

22. Evénements postérieurs à la date de clôture

Aucune autre décision significative n'a été prise entre la date du 30 juin 2022 et la date d'arrêté des comptes consolidés de la Société.

EASYFAIRS
Visit the future

Rue Saint-Lambert 135 Sint-Lambertusstraat • Bruxelles 1200 Brussel • Belgium • T +32 (0)2 740 10 70 • F +32 (0)2 740 10 75
www.easyfairs.com

202301230318 2

Conformément à ses obligations légales, le conseil d'administration a l'honneur de présenter son rapport de gestion relatif aux comptes annuels consolidés de l'exercice social clôturé au 30 juin 2022, ainsi qu'à l'accomplissement de son mandat pendant cet exercice.

La Société ayant opté pour la publication de ses comptes en conformité avec les règles internationales IFRS, la plupart des rubriques reprises ci-dessous sont également décrites et commentées largement dans les annexes aux comptes annuels consolidés. Ce rapport de gestion fera partie intégrante des comptes consolidés et de leurs annexes. Nous renvoyons donc d'ores et déjà le lecteur de ce rapport vers les comptes consolidés et leurs annexes en ce qui concerne les règles comptables arrêtées par le conseil d'administration ainsi qu'en ce qui concerne le périmètre de consolidation du groupe.

1. Commentaire sur les comptes annuels consolidés en vue d'exposer d'une manière fidèle l'évolution des affaires et la situation de la Société - principaux risques et incertitudes

Le conseil d'administration a l'honneur de soumettre à l'approbation des actionnaires les comptes annuels consolidés relatifs à l'exercice social clôturé au 30 juin 2022.

Le conseil d'administration tient à informer les actionnaires que les comptes au 30 juin 2021 ont été retraités afin de corriger une erreur dans le calcul d'IFRS16 en 2020 et 2021, ainsi que pour garantir la comparabilité. Plus d'information est disponible dans la Note 2.1. des états financiers.

Les montants portants sur l'exercice précédent indiqués dans ce rapport ont donc été retraités.

1.1. Périmètre de consolidation

Au cours de l'exercice, le périmètre de consolidation de la Société a été modifié comme suit :

Entrée dans le périmètre au cours de l'exercice 2022 :

Le Groupe a pris une participation à 100% dans la société Algérienne Meditheral en juin 2022. L'allocation du prix d'achat n'ayant pas encore été fait, le Groupe a décidé de ne pas consolider cette société en 2022 car jugée non significative: le prix d'acquisition ainsi que l'impact de cette acquisition sur les futures performances financières du Groupe ne sont pas significatives.

Sorties de périmètre et fusions :

Le Groupe n'a procédé à aucune fusion ou liquidation de société au cours de l'exercice 2021-2022.

1.2. Bilan de la Société

Les principales variations des postes bilantaires sont présentées ci-dessous.

Actifs non courants :

Les actifs non courants passent de 285.627 KEUR au 30 juin 2021 à 268.272 KEUR au terme de cet exercice, soit une diminution de 17.356 KEUR.

Cette variation est principalement due à :

- Une diminution des droits d'utilisation, principalement due aux amortissements (-4.759 KEUR).

- La diminution de -5.871 KEUR des immobilisations corporelles par le jeu des investissements et amortissements de l'exercice.

- La diminution de valeur de certains salons, les investissements et les amortissements des brevets et licences, l'amortissement de la relation clientèle, et les effets de change sous la rubrique des autres immobilisés incorporels (-6.481 KEUR).

- Une diminution des impôts différés actifs à hauteur de -1.365 KEUR.

- Une augmentation des autres immobilisations financières (1.121 KEUR).

Actifs courants :

Les actifs courants passent de 86.959 KEUR au 30 juin 2021 à 59.633 KEUR au terme de cet exercice, soit une diminution de 27.326 KEUR.

- La trésorerie a diminué au 30 juin 2022 comparativement au 30 juin 2021 à concurrence de -3.250 KEUR.

- Les créances commerciales et autres actifs courants ont diminué de -24.146 KEUR.

- Le stock a augmenté de 70 KEUR.

Passifs non courants :

Les passifs non courants s'élèvent à 202.215 KEUR au 30 juin 2022, contre 239.203 KEUR au 30 juin 2021, soit une diminution de -36.988 KEUR.

Cette diminution provient principalement des éléments suivants :

- Une diminution des autres dettes locatives de -4.421 KEUR.

- Des dettes financières à plus d'un an qui ont diminué de -30.102 KEUR.

- Des impôts différés passifs qui diminuent de 1.415 KEUR.

- D'une diminution de la provision pour l'impact actuariel des plans de pension (-482 KEUR).

- D'une diminution des provisions non courantes de -567 KEUR.

Passifs courants :

Les passifs courants passent de 118.495 KEUR au 30 juin 2021 à 104.158 KEUR au 30 juin 2022, soit une diminution de 14.337 KEUR.

20230123031B3

Cette évolution se justifie principalement par :

- Une augmentation des dettes financières à moins d'un an portant intérêt, à concurrence de 10.323 KEUR.
- Une augmentation des dettes commerciales de 25.737 KEUR.
- L'évaluation de la valeur des certificats de la société Easyfairs International SA vendus par la Société au management du groupe. Ces certificats sont réévalués chaque année suivant une formule contractuelle basée sur les résultats de la société. Leur valeur s'élève à 920 KEUR au 30 juin 2022, contre 1.014 KEUR au 30 juin 2021, soit une diminution de -94 KEUR.
- Une diminution des avances reçues sur salons à venir (-50.073 KEUR).
- Une diminution des passifs d'impôt exigible (-236 KEUR).
- Une augmentation des autres passifs courants (5 KEUR).

1.3. Activités de la Société

L'activité opérationnelle du groupe peut être résumée comme suit :

(i) Chiffre d'affaires - Autres produits opérationnels

Le chiffre d'affaires consolidé de la Société s'élève au 30 juin 2022 à 158.001 KEUR, contre 15.150 KEUR au 30 juin 2021, soit une augmentation de 142.850 KEUR.

Les autres produits opérationnels s'élèvent au 30 juin 2022 à 6.605 KEUR, contre 13.434 KEUR au 30 juin 2021 et comprennent principalement des aides gouvernementales.

(ii) Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles ont totalisé au cours de l'exercice 147.606 KEUR, contre 74.127 KEUR au terme de l'exercice précédent, soit une augmentation de 73.479 KEUR.

(iii) Amortissements, réductions de valeur et provisions

Les amortissements et mouvements de provisions et réductions de valeur de l'exercice impactent le résultat à concurrence de 22.785 KEUR, contre 20.283 KEUR au terme de l'exercice précédent.

(iv) EBITDA

La Société a réalisé un EBITDA consolidé de 39.784 KEUR au 30 juin 2022 contre un EBITDA consolidé négatif de -25.260 KEUR au 30 juin 2021.

(v) Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à une perte de 7.545 KEUR, contre une perte de 5.239 KEUR au terme de l'exercice précédent. Cette perte s'explique principalement par la charge d'intérêt, et les impacts de taux de change.

(vi) Impôts

Le mouvement repris en résultats provient de la variation des actifs d'impôts différés, diminuée des impôts réellement dus par certaines entités du groupe qui se trouvent en situation de base imposable au terme de cet exercice et pour lesquelles des provisions fiscales ont été actées. Du montant net de ces mouvements, il résulte une charge de 2.871 KEUR.

Une analyse plus approfondie de ce résultat est reprise en note 5 des annexes aux comptes consolidés.

(vii) Résultat après impôt provenant des activités abandonnées

Il n'y a rien à vous signaler sous ce poste.

(viii) Résultat de l'exercice

Le résultat consolidé de la Société est un profit de 7.340 KEUR, contre une perte de 35.872 KEUR au 30 juin 2021.

Le résultat de l'exercice est attribuable de la manière suivante :

- Part du groupe : 7.343 KEUR
- Intérêts minoritaires : -3 KEUR

1.4. Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice sera imputé aux réserves consolidées lors du prochain exercice, en conformité avec les règles en vigueur sur la consolidation.

1.5. Principaux risques et incertitudes auxquels le groupe a été confronté

Les mesures mises en place au cours des exercices 2019-2020 et 2020-2021 ont permis au Groupe de traverser la crise du Covid 19.

Le scénario de redémarrage des activités d'organisation en septembre 2021 a été confirmé. La situation sanitaire s'est améliorée depuis l'été 2021 et l'organisation d'évènements a été autorisée dans la grande majorité des pays où le groupe est présent pendant presque toute l'année 2021-2022. L'évolution de la liquidité (niveau de trésorerie, encaissement, recouvrement de créance) au cours de l'année 2021-2022 est meilleure que les prévisions originales du plan financier.

Les dirigeants du Groupe ne remettent dès lors pas en doute la continuité des activités du Groupe durant l'exercice 2022-2023. Ils estiment donc qu'il est raisonnable de considérer que le Groupe disposera des ressources nécessaires pour assurer sa continuité opérationnelle durant une période d'au moins 12 mois à dater de la signature des présents Etats Financiers. C'est pourquoi le principe de continuité est toujours appliqué dans la préparation de ces Etats Financiers.

Le Groupe avait pris les mesures suivantes au cours de l'année 2020-2021 afin d'assurer un niveau adéquat de liquidité et en conséquence pérenniser les activités futures :

- Augmentation de capital : afin de renforcer sa structure bilantaire et augmenter ses fonds propres, la Société a procédé en décembre 2020 a une augmentation de son capital à concurrence de 15,5 millions EUR;

20230123031184

- Stricte contrôle des investissements: les investissements ont été limités au strict minimum (remplacement indispensable d'équipement existant);

- Toutes les mesures de réduction de dépenses opérationnelles du Groupe ont été maintenues au maximum, notamment en négociant avec ses fournisseurs des délais de paiement étendus et avec ses bailleurs des réductions de loyer, en réduisant l'ensemble de ses coûts de fonctionnement et en utilisant toutes les possibilités de report de dépenses;

- Le Groupe a continué à utiliser les aides gouvernementales disponibles au maximum de leurs possibilités et ceci, dans toutes les juridictions où le Groupe est actif. Le montant total de ces différentes aides gouvernementales s'élève à 24.7 M€ pour l'exercice 2020-2021, repris dans les rubriques « Autres produits opérationnels » pour 13.4 M€ (Note 4.1) et « Coût de l'administratif et autres coûts » (Note 4.3) pour 11.3 M€;

- Le Groupe a également généré des revenus relativement exceptionnels en mettant à disposition ses halls d'exposition comme centres de vaccination, de test Covid et d'examens pour les étudiants. De telles utilisations des halls d'exposition ont permis de générer des revenus totaux s'élevant à 6.1 M€ pour l'exercice 2020-2021, repris dans la rubrique « Produits des activités ordinaires » (Note 4.1);

- La qualité et le niveau du carnet de commande atteint au début de la pandémie ont permis au Groupe, d'une part, de réduire le besoin de liquidité supplémentaire grâce aux avances déjà perçues et à l'encaissement des commandes réalisées qui a continué durant la crise, et, d'autre part, de faciliter le redémarrage de l'activité en septembre 2021 grâce au transfert automatique des exposants inscrits aux salons de l'exercice 2019-2020 vers les salons de l'exercice 2021-2022;

- La nouvelle enveloppe de financement qui était en cours de négociation à la fin 2020 a été finalisée au mois de mars 2021. Le montant de cette nouvelle enveloppe a été déterminé sur base du plan financier à 5 ans mis à jour par le Groupe au mois d'octobre 2020. Le scénario central de ce plan reposait sur une reprise des activités en septembre 2021. Une analyse de sensibilité avec une date de redémarrage repoussée de 6 mois a également été réalisée. Le montant total de ce financement supplémentaire a été déterminé de façon à répondre de manière adéquate au besoin de liquidité qui découlait de cette analyse de sensibilité. Le éléments clés de cette enveloppe sont non seulement (i) la prolongation du moratoire relatif aux remboursements des crédits bancaires existants jusqu'à la fin de l'année 2023, mais également (ii) la constitution d'une nouvelle ligne de crédit d'un montant de 60,45 MEUR permettant d'une part de refinancer le crédit de 20.45 M€ obtenu en mai 2021 et d'autre part de mettre 40 M€ de liquidité supplémentaire à la disposition du Groupe. Cette nouvelle ligne de crédit est majoritairement garantie par Gigarant, un véhicule de garantie du gouvernement régional flamand.

2. Données sur les événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Il n'y a rien à vous signaler sous ce poste.

3. Indications sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la Société, pour autant qu'elles ne soient pas de nature à porter gravement préjudice à la Société

A la connaissance du conseil d'administration, il n'y a pas d'autres circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le redémarrage des activités et le développement de la Société et de ses filiales que celles décrites au point 1.5.

4. Indications relatives aux activités en matière de recherche et développement

Durant l'exercice social, vu la nature des activités de la Société, aucune activité n'a été exercée en matière de recherche et de développement dans le sens strict du terme.

5. Indications relatives à l'existence de succursales de la Société

La Société n'a pas elle-même de succursale.

6. Commentaire sur les comptes annuels consolidés en vue d'exposer d'une manière fidèle l'évolution des affaires et la situation de la Société - principaux risques et incertitudes

A l'exception de ce qui est éventuellement spécifiquement repris à ce sujet dans le rapport de gestion d'une société liée à la Société, au cours de l'exercice social, il n'y a pas eu:

(i) de prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies par le commissaire au sein de la Société ou d'une société liée à la Société (article 3:65 §3 du Code des sociétés et associations), à l'exception des missions décrites ci-dessous;

(ii) de tâche, mandat et mission accompli par une personne avec laquelle le commissaire a conclu un contrat de travail ou avec laquelle il se trouve, d'office, dans des liens de collaboration ou par une société ou une personne liée au commissaire, au sein de la Société ou d'une société liée à la Société (article 3:65 §4 du Code des sociétés et associations);

(iii) de décision ou opération relevant du conseil d'administration pour laquelle un administrateur avait, directement ou indirectement, un intérêt opposé de nature patrimoniale (article 7:96 du Code des sociétés et associations);

(iv) d'augmentation de capital, émission d'obligations convertibles, émission de droits de souscription décidée par le conseil d'administration (article 7:203 du Code des sociétés et associations); ni

(v) d'acquisition par la Société ou par une personne agissant pour le compte de la Société ou par une société filiale de ses propres actions, parts bénéficiaires ou certificats (article 7:220 du Code des sociétés et associations).

La Société a confié une mission d'assistance dans le cadre de l'établissement de ses comptes consolidés, à BDO pour laquelle des honoraires de 34,5 KEUR ont été prévus dans les comptes de la Société.

20230123031185

7. Objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers et exposition de la Société au risque de prix, au risque crédit, au risque de liquidité et au risque de trésorerie en ce qui concerne l'utilisation d'instruments financiers par la Société et lorsque cela est pertinent pour l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes ou profits

Ces objectifs et l'ensemble de ces risques sont analysés et décrits dans la note 21 des annexes aux comptes consolidés.

Fait à Bruxelles, le 30 novembre 2022.

Pour le conseil d'administration,

Catadores SRL,
Eric Everard, représentant permanent
Administrateur délégué

Phone: +32 (0)2 778 01 00
Fax: +32 (0)2 771 56 56
www.bdo.be

The Corporate Village
Da Vincilaan 9, Box E.6
Elsinore Building
B-1930 Zaventem

EVEREX SA

Rapport du commissaire
à l'Assemblée générale
pour l'exercice clos le 30 juin 2022
(Comptes consolidés)

BDO Bedrijfsrevisoren - BDO Réviseurs d'Entreprises BV/SRL, a company under Belgian law in the form of a private limited liability company, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.
BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO Member Firms.

BDO

Phone: +32 (0)2 778 01 00
Fax: +32 (0)2 771 56 56
www.bdo.be

The Corporate Village
Da Vincilaan 9, Box E.6
Elsinore Building
B-1930 Zaventem

20230123031186

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE EVEREX SA POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022 (COMPTES CONSOLIDES)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de EVEREX SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 30 mars 2022, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 30 juin 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés de Everex SA pour la première fois cette année.

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe , comprenant l'état de la situation financière consolidé au 30 juin 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global , l'état consolidé des variations des capitaux propres et un tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes, contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, dont le total de l'état de la situation financière consolidé s'élève à 327.904 kEUR et dont l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global se solde par un bénéfice de l'exercice de 6.572 kEUR.

A notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 30 juin 2022, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observation - chiffres comparatifs

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'annexe 2.1 des comptes consolidés qui décrit l'impact du retraitement des comptes au 30 juin 2021 et explique que les chiffres comparables au 30 juin 2021 ne correspondent pas aux comptes consolidés déposés l'année passée.

Autre points

Les comptes consolidés de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2021 ont été audités par un autre commissaire qui a exprimé dans son rapport en date du 6 décembre 2021, une opinion sans réserve sur ces comptes annuels.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle les organes d'administration ont mené ou mèneront les affaires du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

20230123031187

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;

- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation ;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle ;

- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés, ainsi que de faire rapport sur cet élément.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du groupe au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans les annexes aux comptes consolidés.

Zaventem, 30 novembre 2022

Michaël Delbeke
Digitaal ondertekend door Michaël Delbeke
DN: cn=Michaël Delbeke, ou=AU, email=michael.delbeke@bdo.be

BDO Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par Michaël DELBEKE
Réviseur d'entreprises